

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de

جامعة

.....
.....

.....
.....

Département -----

OFFRE DE FORMATION MASTER PROFESSIONNALISANT

Etablissement	Faculté/ Institut	Département

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la

Ville (AUMV) Filière : Management de Projets

Construction

Spécialité : Management Des Projets de Construction

2024/2025

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Université de

جامعة

.....
.....

.....
.....

Département -----

مراجعة عرض تكوين ماستر مهنية

المؤسسة	الكلية/ المعهد	القسم

الميدان: هندسة معمارية عمران ومهن المدينة

الشعبة: إدارة المشاريع البناء

التخصص: إدارة مشاريع البناء

2024/2025

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité du Master

1. Localisation de la formation
2. Coordonnateurs
3. Partenaires de la formation
4. Contexte et objectifs de la formation
 - A - Conditions d'accès
 - B - Objectifs de la formation
 - C - Profils et compétences visées
 - D - Potentialités régionales et nationales d'employabilité
 - E - Passerelles vers les autres spécialités
 - F - Indicateurs de suivi de la formation
 - G - Capacités d'encadrement
5. Moyens humains disponibles
 - A - Capacité d'encadrement
 - B - Équipe d'encadrement de la formation B-1 :
Encadrement Interne
 - B-2 : Encadrement Externe
 - B-3 : Synthèse globale des ressources humaines B-4 :
Personnel permanent de soutien
6. Moyens matériels disponibles
 - A - Laboratoires pédagogiques et équipements
 - B - Terrains de stage et formations en entreprise
 - C - Laboratoires de recherche de soutien au master
 - D - Projets de recherche de soutien au master
 - E - Espaces de travaux personnels et TIC

II - Fiche d'organisation semestrielle des enseignements

1. Semestre 1
2. Semestre 2
3. Semestre 3
4. Semestre 4
5. Récapitulatif global de la formation

III - Programme détaillé par matière

IV - Accords / Conventions

- Annexe : Références de l'habilitation des masters

V - Curriculum Vitae des coordonnateurs

VI - Avis et visas des organes administratifs et consultatifs

VII - Visa de la Conférence Régionale

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

I – Fiche d'identité du Master

1 - Localisation de la formation :

- Université :
- Faculté :
- Département :

2- Références de l'habilitation des masters (joindre copie de l'arrêté : voir annexes)

- Habilitation Master Management de Projets : Arrêté N° 188 du 01/07/2009
- Révision Master Management de Projets : Arrêté N° 573 du 04/09/2011
- Reconduction Master Management de Projets : Arrêté N° 1075 du 13/10/2015
- Changement du domaine et création de la filière Management de Projets de Construction :

Arrêté N° 1100 du 09/08/2016

- Habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master (2017-2018) : Arrêté N° 835 du 27/07/2017
- Arrêté N° 448 du 23 avril 2019, modifiant l'Arrêté N° 1100 du 09 août 2016, fixant la nomenclature des filières du domaine *Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville* en vue de l'obtention des diplômes de Licence et Master
- Habilitation des établissements de l'enseignement et de la formation supérieurs en vue de l'obtention du diplôme de Licence et/ou de Master (2018-2019) : Arrêté N° 752 du 26/08/2018
- Arrêté N° 189 du 14 février 2023, modifiant l'Arrêté N° 1100 du 09 août 2016, fixant la nomenclature des filières du domaine *Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville* en vue de l'obtention des diplômes de Licence et Master
- Arrêté N° 200 du 15 février 2023, modifiant l'annexe de l'Arrêté N° 752 du 26 août 2016, portant habilitation de l'Université Constantine 3 à assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2018-2019 :
- Licence : Conduite Opérationnelle des Projets
- Master : Management de Projets Urbains et Architecturaux

Responsables de la formation :

- **Responsable de l'équipe du domaine de formation** (*Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation*):
- **Nom & prénom :**
- **Grade :**

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

- **E-mail :**
- **Responsable de l'équipe de la filière de formation :**
- Nom & prénom :
- Grade :
- Tél :
- E-mail :

Responsable de l'équipe de spécialité :

- Nom & prénom :
- Grade :
- Tél :
- E-mail :

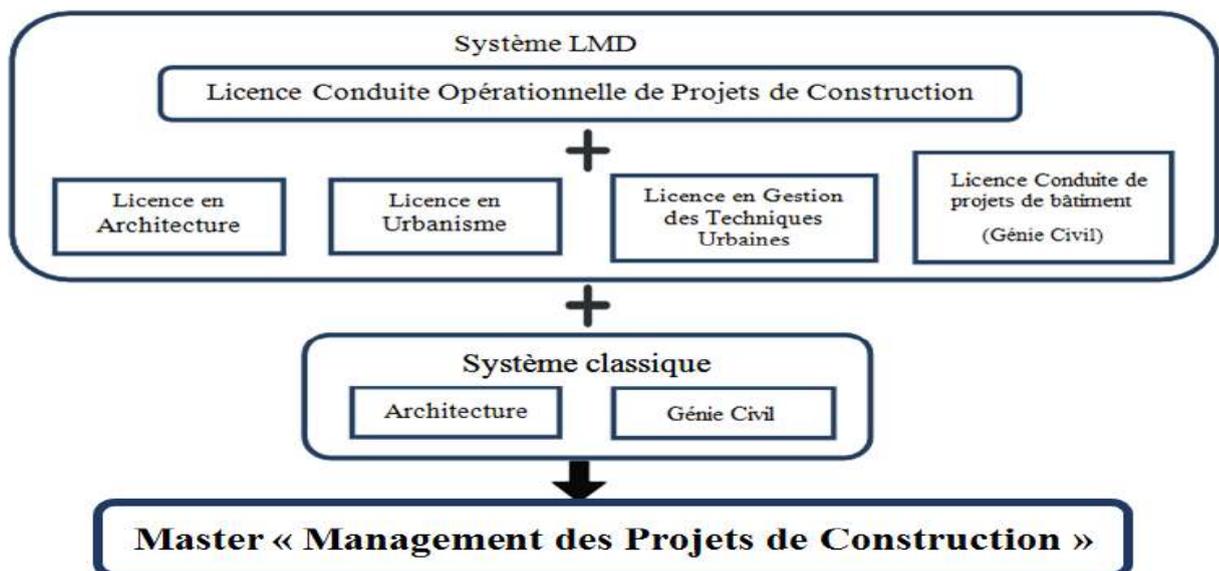
Partenaires de la formation*

- **Entreprises et autres partenaires socio-économiques :**
- **Partenaires internationaux :** (*Voir annexes*)

* *Présenter les conventions en annexe de la formation.*

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est un secteur en pleine évolution qui connaît depuis quelques années un bouleversement dans ses pratiques, les évolutions du monde du bâtiment, contexte socio-économique, technologies, savoirs, savoirs faire et savoirs être ont eu pour corollaire des évolutions de la division du travail pour l'organisation de la construction et le management de projet. Une évolution qui oblige les stratèges du secteur BTPH en Algérie, à adopter des spécifications professionnelles plus accommodées aux exigences de Architecturaux et Urbains, ce qui est interprété par la nécessité de former de nouveaux spécialistes dans le domaine de la construction, notamment dans les systèmes managériaux de projet.

A– Conditions d'accès (*indiquer les spécialités de licence qui peuvent donner accès au Master*)



B-Objectifs de la formation

La formation Management des Projets Urbains et Architecturaux(MDAU), a été formulée pour favoriser une meilleure prise de conscience, concernant la qualité du manager du projets, visant à former des spécialistes qui seront en mesure d'appliquer les techniques, méthodes et outils de management, qui reposent sur les nouvelles technologies et les normes internationales. L'objectif principal est que le diplômé de cette formation doit assurer la bonne maîtrise de toutes les phases du projet allant du Lancement à la « Clôture». Néanmoins, la formation intègre aussi certains aspects humains et sociaux dont la perspective est le renforcement de l'identité managériale des futurs gestionnaires de projets. Cet objectif est scindé sous les points suivants :

- Profil professionnel ;
- Réponse au besoin du marché socio-économique/secteur du bâtiment;
- Adaptation au marché du travail : conditions des chantiers, des entreprises et des Architecturaux et Urbains;
- Renforcement des liens entre l'établissement de formation (lieu de réflexion) et le milieu d'exercice de la profession ;
- Insertion professionnelle;
- Qualification et savoirs faire;
- Pour suite de la recherche scientifique et l'innovation du secteur.

La formation Management des Projets Urbains et Architecturaux(MDAU) est issue d'un partenariat très ajusté avec les différents intervenants de la construction, tout en assurant un phasage avec les innovations managériales, techniques et réglementaires de la composante bâtie, une formation ajustée à l'intégration de nouveaux profils de managers

de projet et assure ainsi un taux d'insertion très élevé de nos diplômés dans le monde professionnel.

Les enseignements sont assurés par des experts du bâtiment, des juristes, des économistes de projet, des managers, des qualitatifs et une équipe d'enseignants universitaires pluridisciplinaires, assurant un diplôme reconnu dans le système international LMD (Licence- Master-Doctorat). Un master professionnalisant est conçu dans le souci de développer les éléments spécifiques à la formation MDAU, essentiellement les aspects de management : gestion, maîtrise, conduite, optimisation, planification et ordonnancement, économie de projet, outils de la qualité et culture entrepreneuriale.

C – Profils et compétences métiers visés:

Les diplômés de la formation **MDAU** disposent d'une double compétence technique et managériale. Ils sont, en particulier, aptes à maîtriser la gestion opérationnelle de projet. Ils possèdent les compétences métier pour : planifier la gestion de l'échéancier, organiser les activités, déterminer et analyser les risques liés à une opération de construction et son exploitation, ainsi que préconiser les bonnes pratiques dans la mise en œuvre.

De ce fait, les diplômés MDAU sont destinés à être des responsables managériaux de projets, conformément aux exigences des clients, aux niveaux stratégique, décisionnel et opérationnel, et dans le respect des conditions réglementaires, techniques et sécuritaires du projet.

Dans cette fonction, le diplômé MDAU doit faire preuve de réactivité et d'une faculté d'adaptation aux aléas du projet et de son environnement. Bien évidemment, il doit disposer de solides compétences techniques, d'encadrement et de prise de décision.

Compétences visées :

Maîtrise :

- Des compétences managériales et opérationnelles dans un système de construction complexe ;
- Du contrôle et suivi des travaux ;
- De l'optimisation financière et organisationnelle-fonctionnelle ;
- Du volet socio-culturel ;
- De la gestion et résolution des problèmes de projets ;
- Du processus d'engagement d'un projet ;
- Du processus de passation des marchés ;
- De la programmation d'un projet, de la planification, de l'ordonnancement, de la budgétisation, du pilotage, de l'anticipation, de la prévision et de l'organisation ;
- De l'amélioration des processus de gestion ;

- Du contrôle et suivi des ouvrages ;
- Du respect des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté au travail ;
- Du respect des règles de l'environnement ;
- Des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de l'informatique de gestion et des compétences en statistiques descriptives.

Avoir :

- Des compétences en direction de projets ;
- La capacité d'effectuer les montages d'un projet ;
- Des compétences d'aide à la prise de décision : cellules de planification des ressources humaines, gestion des risques, etc. ;
- Des compétences en rédaction de rapports ;
- Les compétences en programmation, prescription et estimation des ouvrages de bâtiments ainsi que du suivi technique des projets ;
- Des compétences en programmation d'ouvrage, conduite d'enquête, traitement, analyse des données et interprétation des résultats ;
- Des compétences en management stratégique et opérationnel ;
- Des compétences en leadership et en collaboration d'équipe ;
- Des compétences en gestion des ressources humaines ;
- Des compétences en communication (orale et écrite).

Ces compétences vont donc de la prospection, prévision, jusqu'à la réalisation, livraison ainsi que l'expertise des projets en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre.

Métiers visés:

La formation MDAU, est opérationnelle et nos diplômés sont directement en situation d'employabilité. Les métiers visés sont réfléchis conformément à la Nomenclature Algérienne des Métiers / Emploi «NAME » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale), notamment les fiches métiers :

- **K1401** : Gestion de projet immobilier
- **F1501** : Ingénierie et études en génie civil
- **F1507** : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

Ainsi que la nomenclature des activités et spécialités d'ingénierie du secteur du bâtiment (Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville).

Ce professionnel, responsable du pilotage, du suivi et de la conduite du projet, peut également prétendre aux emplois suivants :

- Manager
- Pilote de projet, chef de projet
- Coordonnateur des travaux
- Gestionnaire d'entreprise
- Gestionnaire de qualité
- Gestionnaire de projet
- Auditeur de qualité
- Conducteur des travaux
- Technico-commercial de construction
- Contrôleur d'ouvrage et de la qualité
- Directeur de site / d'unité opérationnelle
- Promoteur immobilier
- Entrepreneur
- Planificateur
- Expert
- Économiste de la construction
- Chargé d'affaires BTP / Chargé de projet
- Organisateur de l'entreprise de bâtiment
- Organisateur de chantier de bâtiment
- Consultant de cabinet conseil et accompagnement
- Maître d'ouvrage
- Assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Programmiste
- Chercheur / Doctorant en entrepris

D-Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés:

La formation master MDAU, prépare nos diplômés à une vie professionnelle au sein des entreprises et organismes, étatiques et privés, spécialisés dans le B.T.P.H. Ce secteur à forte innovation est caractérisé par d'importants changements technologiques et socio culturels, est dans l'obligation d'adopter des spécifications professionnelles plus accommodées aux exigences de management de projets de construction.

De cette obligation émerge progressivement une volonté d'intégrer le profil de «Management des Projets de Construction» avec ses métiers induits, dans le cadre de mieux anticiper les mutations, les innovations et l'expansion des activités de construction. Il s'agit de faciliter :

- Une Mise en œuvre de spécifications professionnelles, à savoir la pluridisciplinarité d'intervenants dans le projet qui sont plus aptes/compétents à appréhender et à réaliser les tâches de projet de construction ;

- Une maîtrise plus technique et plus adaptée aux exigences des marchés régionaux et nationaux ;
- Une optimisation et moins de gaspillage de déploiement des ressources ;
- Une meilleure participation des PME, l'auto-emploi, et la promotion de l'entrepreneuriat;
- Une réponse rapide aux ajustements récurrents entre l'offre et la demande d'emploi à l'échelle locale
- Plus de visibilité de la formation Management des Projets de Construction
- Un renforcement de l'employabilité des néo-diplômés
- Une facilitation de l'accès au financement et aux Fonds d'Insertion pour les Jeunes
- De nouvelles attentes en matière de compétences
- Une évolution dans la répartition des activités et des compétences décrites sur les différents chantiers

Dans ce sens, une très grande potentialité d'employabilité spécialement du profil formé, a été enregistré au cours des dernières années. Les diplômés du master MDAU, travaillent dans des groupes industriels du BTPH, des établissements publics chargés de la maîtrise des projets, entreprises de BTPH (étatiques/ privées, nationales / multinationales) ; des bureaux d'études spécialisés dans la construction, des sociétés de contrôle technique de bâtiments et travaux publics, des bureaux et des entreprises mandatées pour la conduite de travaux.

E– Passerelles vers d'autres spécialités : Néant

F– Indicateurs de suivi de la formation:

Les indicateurs de suivi de la formation peuvent être définis à partir des domaines initiés par la Commission d'Implémentation d'Assurance Qualité dans les établissements :

- La Cellule Assurance Qualité de l'université
- Le Conseil Scientifique de la Faculté (CSF)
- Le Comité scientifique du département (CSDM)
- Les Comités Pédagogiques (CP)
- La Cellule de veille employabilité des diplômés
- La visibilité de la formation
- L'auto-évaluation
- L'évaluation continue

G–Capacité d'encadrement (donner le nombre d'étudiants qu'il est possible de prendre en charge) : **Quarante étudiant (40)/an**

H: Equipe d'encadrement de la formation :

H-1 : Equipe d'encadrement Interne :

NOM & Prénom	Diplôme	Grade	Taux d'encadrement Enseignant/ Etudiant	Type d'intervention	Emargement

H-1 : Equipe d'encadrement Externe :

NOM & Prénom	Diplôme/Grade	Etablissement de rattachement	Type d'intervention	Emargement

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

6. Moyens matériels spécifiques disponibles

A-Laboratoires Pédagogiques et Equipements : Fiche des équipements pédagogiques existants pour les TP de la formation envisagée (1 fiche par laboratoire)

Intitulé du laboratoire : /

	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations

B-Terrains de stage et formation en entreprise : MASTER DEUXIEME ANNEE

Lieu du stage	Nombre d'étudiants	Durée du stage

C- Laboratoire(s) de recherche de soutien au master :

D- Projet(s) de recherche de soutien au master*:

Intitulé du projet de recherche	Code du projet	Date début du projet	Date de fin du projet

*d'autres projets sont institués et sont en voie d'agrément pour la période 2018-2023.

E- Espaces de travaux personnels et TIC : Nous disposons des moyens de la faculté:

Désignation	Nombre
Salles de travail des étudiants	
Centre de documentation	
Salle de tirage	
Salles informatique	
Salle d'internet	
Salles de projection	
Salle de conférence	
Salle de soutenance	
Amphithéâtre équipé en matériels de projection	
Data shows.	

II–Fiches d’organisation semestrielle des enseignements

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

FICHES D'ORGANISATION SEMESTRIELLE DU MASTER MANAGEMENT DE PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS
SEMESTRE1

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coef	Crédits	Mode d'évaluation (%)	
		C	TD	TP	Projet	Total			Continu	Examen
U E Fondamentale	14-16 Semaines						10	18		
Matière 1:MAITRISE D'OUVRAGE	45H00	1H30	1H30			3H00	3	5	50	50
Matière 2:MANAGEMENT DE PROJET 1	45H00	1H30	1H30			3H00	3	5	50	50
Matière 3:PROJET 1	75H00				5H00	5H00	4	8	100	0
U E Méthodologie							5	9		
Matière 1:PROGRAMMATION 1	45H00	1H30	1H30			3H00	2	3	50	50
Matière 2:INFORMATIQUE DE GESTION	90H00	1H30	1H30	3H00		6H00	2	3	50	50
Matière 3:MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION	22H30	1H30				1H30	1	3	0	100
U E Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1:URBANISME 1	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Matière 2:REGLEMENTATION ET DROIT	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Matière 3:ANGLAIS 1	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Total Semestre1	390H00	12H00	6H00	3H00	5H00	26H00	18	30		

Etablissement :
 Intitulé du master : Management des Projets de Construction
 Année universitaire :

SEMESTRE2 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation (%)	
	14-16 Semaines	C	TD	TP	Projet	Total			Continu	Examen
UE Fondamentale							9	18		
Matière 1: MAITRISE DES COUTS	45H00	1H30	1H30			3H00	3	5	50	50
Matière 2: MANAGEMENT DE PROJET 2	45H00	1H30	1H30			3H00	2	5	50	50
Matière 3: PROJET 2	75H00				5H00	5H00	4	8	100	0
UE Méthodologie							6	9		
Matière 1: PROGRAMMATION INFORMATIQUE	45H00			3H00		3H00	2	3	100	0
Matière 2: PROGRAMMATION 2	22H30	1H30				1H30	2	3	0	100
Matière 3: MANAGEMENT DES EQUIPES	22H30	1H30				1H30	1	2	0	100
Matière 4: CAHIER DES CHARGES ET MARCHES	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1: URBANISME 2	22H30	1H30				1H30	1	1		100
Matière 2 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Matière 3: ANGLAIS 2	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Total Semestre 2	345H00	12H00	3H00	3H00	5H00	23H00	18	30		

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

SEMESTRE3

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coef.	Crédits	Mode d'évaluation (%)	
	14-16 Semaines	C	TD	TP	Projet	Total			Continu	Examen
UE Fondamentale							9	18		
Matière1:MANAGEMENT DE PROJET 3	45H00	1H30	1H30			3H00	3	5	50	50
Matière2:MAITRISE DES RISQUES	45H00	1H30	1H30			3H00	2	5	50	50
Matière3:PROJET 3	75H00				5H00	5H00	4	8	100	0
UE Méthodologie							6	9		
Matière1:INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	45H00			3H00		3H00	2	3	100	00
Matière2: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	22H30	1H30				1H30	1	2	0	100
Matière3 : MANAGEMENT DE LA QUALITE	22H30	1H30				1H30	2	3	50	50
Matière4 : CONSTRUCTIONS SPECIALES	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière1:ANALYSE DES DONNEES	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Matière2 : STARTUP ET ENTREPRENEURIAT	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
Matière3:ANGLAIS 3	22H30	1H30				1H30	1	1	0	100
TotalSemestre3	345H00	12H00	3H00	3H00	5H00	23H00	18	30		

SEMESTRE4:

Unité d'Enseignement	VHS 14-16 Semaines	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Moded'évaluation (%)	
		C	Séminaire	Stage	Projet	Total			Continu	Examen
UE Fondamentale							10	18		
Matière1: MEMOIRE ET PROJET DE FIN D'ETUDES	90H00				6H00	6H00	10	18	100	0
UE Méthodologie							6	9		
Matière1: STAGE EN ENTREPRISE	240H00			16H00		16H00	6	9	100	0
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière1: SEMINAIRES	22H30		1H30			1H30	3	3	100	0
Total Semestre4	352H30		1H30		21H00	22H30	18	30	100	0

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

5- Récapitulatif global de la formation

VH	UE	UEF	UEM	UED/UET	Total
Cours		135H00	202H30	202H30	540H00
TD		135H00	45H00	0H00	180H00
TP		0H00	135H00	0H00	135H30
Projet		225H00	0H00	0H00	225H00
Stage en entreprise		0H00	240H00	0H00	240H00
Séminaires		0H00	0H00	22H30	22H30
Total		495H00	622H30	225H00	1342H30
Crédits		72	36	12	120
% en crédits pour chaque UE		60%	30%	10%	100%

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

IV– PROGRAMME DETAILLEES PAR MATIERE

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

SEMESTRE1

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MAITRISE D'OUVRAGE**

Unité d'enseignement : **UEF**

Nombre de Crédits : **5**

Coefficient:3 Volume horaire hebdomadaire total: **3H00**

Cours (nombre d'heures par semaine):**1H30**

Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**

Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

- Processus du projet de construction
- Parties contractantes
- Réglementation et cadre administratif
- planification
- économie de la construction

Objectif général de la matière :

Cette matière vise à doter les étudiants en MDAU des compétences essentielles pour assumer pleinement le rôle de la maîtrise d'ouvrage (MOA) dans un projet de construction. Elle cherche à leur permettre de comprendre et d'incarner la position centrale de la MOA, en tant qu'acteur représentant les intérêts du maître d'ouvrage, tout en définissant, structurant et pilotant efficacement les projets. À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- **Identifier les missions clés de la MOA** et définir les besoins et objectifs d'un projet en tenant compte des contraintes économiques, techniques et réglementaires.
- **Assurer la programmation et la planification des projets**, en élaborant des stratégies adaptées de financement et de contractualisation.
- **Interagir efficacement avec les autres acteurs** (maîtrise d'œuvre, entreprises, autorités, etc.), en gérant les relations avec les parties impliquées et en assurant une communication fluide autour du projet.
- **Contribuer à la réussite du projet** en veillant au respect des objectifs de qualité, de coûts et de délais.

Objectifs d'apprentissage : À la fin de cette formation, l'apprenant devra être capable de :

- Comprendre les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage
- Suivre un projet de construction de l'idée jusqu'à la réception de l'ouvrage
- Maîtriser la gestion des marchés et de la contractualisation
- Interagir efficacement avec les parties jouent
- S'Assurer la qualité et la conformité du projet
- Contribuer à la réussite du projet
- Développer des compétences relationnelles et techniques

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 1 : Introduction à la maîtrise d'ouvrage

1. Définition et origine du concept.
2. Distinction entre maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'œuvre (MOE).
3. Cadre réglementaire et juridique de la maîtrise d'ouvrage.
4. Les différents types de maîtrise d'ouvrage
5. Les structures de maîtrise d'ouvrage
6. Financement de la maîtrise d'ouvrage

Chapitre 2 : Rôles et responsabilités de la Maîtrise d'ouvrage selon le cycle de vie du projet

- 2.1 Définition des besoins et des objectifs
- 2.2 Élaboration du programme
- 2.3 Choix des intervenants
- 2.4 Validation des étapes clés du projet
- 2.5 Réception et mise en exploitation du projet

Chapitre 3 : Les interactions de la Maîtrise d'ouvrage avec les autres acteurs du projet

- 3.1 Relation avec la Maîtrise d'œuvre (MOE)
- 3.2 Relation avec les entreprises et les prestataires
- 3.3 Relation avec les autorités et les organismes de contrôle

Chapitre 4 : Les compétences et qualités requises pour la Maîtrise d'ouvrage

- 4.1 Compétences techniques
- 4.2 Compétences relationnelles
- 4.3 Qualités personnelles

Chapitre 5 : Montage opérationnel d'une opération de construction

1. Étude de faisabilité : Analyse des contraintes techniques, financières et réglementaires.
2. Définition des objectifs : Clarification des enjeux et des priorités du projet.
3. Élaboration du plan de charge : Répartition des tâches et des responsabilités.
4. Mise en place des outils de pilotage : Planification, suivi des coûts, gestion des risques.

Chapitre 6 : Les défis de la Maîtrise d'ouvrage

- 5.1 Gestion des attentes du maître d'ouvrage
- 5.2 Coordination des différents intervenants
- 5.3 Respect des contraintes réglementaires et environnementales (Adaptation aux normes en constante évolution, Intégration des enjeux de développement durable)

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références&Bibliographie

- ❖ **François Xavier AJACCIO** (2013), *Risques et litiges des marchés privés de travaux*, guide pratique. Edition CSTB,
- ❖ **REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS**, Décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- ❖ **Le code de l'urbanisme**,
- ❖ **Le code du travail**,
- ❖ **Le code de l'environnement**,
- ❖ **Le décret législatif N°94-07 du 8/05/94. JON°32 DU 24/05/94**, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte,
- ❖ **Le décret exécutif n°14-139 du 20 Joumada Ethania 1435 correspondant au 20 avril 2014** portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles. (JO n°26 du 07/05/2014).

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DE PROJET 1**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits : **5** Coefficient: **3** Volume horaire hebdomadaire total: **3H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Pré requis :

- Des connaissances en matière de législation, de planification, d'ordonnancement, de gestion, d'économie, de statistiques et de qualité ;
- Des connaissances techniques relatives au projet de construction ;
- Maîtrise de l'utilisation de l'outil et des logiciels informatiques.

Objectif général de la matière d'enseignement :

- Acquérir les compétences nécessaires pour gérer un projet et maîtriser ses différents aspects (approche prédictive).

Objectifs d'apprentissage :

- Acquérir les compétences d'un manager : « planifier, budgétiser et piloter » ;
- Connaître les différents systèmes et normes du management de projets ;
- Maîtriser le processus du projet architectural et urbain et sa mise en œuvre ;
- Connaître le rôle du chef de projet ;
- Exploiter les outils de management de projet :

→ Élaborer les documents de management de projets :

- Établir un plan de gestion (approche prédictive) ;
- Établir un plan d'avancement avec un outil de gestion ;
- Établir un plan de développement, préparer des décisions de pilotage ;
- Établir un tableau de bord de suivi ;
- Estimer des coûts et des durées d'un projet.
- Mettre en application les savoirs (théoriques) et savoir-faire à travers des Travaux Dirigés

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

(pratiques) en vue de maîtriser, structurer et optimiser le déroulement du projet selon l'approche prédictive.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 1 : Référentiels Internationaux

1. Panorama des Cadres Méthodologiques

- PMI (PMBOK 7e édition et The Standard for Project Management)
- AXELOS (PRINCE2 2017 et MSP)
- IPMA (ICB 4.0 et modèle de compétences)
- ISO 21500 et Agile (Scrum, SAFe).

2. Comparatif des Approches

- Différences entre Predictive, Hybrid, et Adaptive (Agile).
- Gouvernance : Rôles du PMO, du sponsor, et du chef de projet.

Chapitre 2 : Gestion de Portefeuille, Programme et Projet

1. Hiérarchie des 3P

- Portefeuille : Alignement stratégique, ROI, priorisation.
- Programme : Gestion des interdépendances, bénéfices émergents (Benefits Management).
- Projet : Livraison de livrables (Scope, Time, Cost, Quality).

Chapitre 3 : Processus du PMBOK 6 (49 Processus)

1. Management de l'Intégration

- Processus : Develop Project Charter, Direct and Manage Project Work, Close Project or Phase.
- Outils : Business Case, Project Management Plan, Change Control Board (CCB).

2. Management du Scope

- Processus : Collect Requirements, Define Scope, Validate Scope.
- Techniques : SOW , WBS.

3. Management de l'échéancier

- Processus : Sequence Activities, Estimate Activity Durations, Develop Schedule.
- Outils : Diagramme de Gantt, Méthode du Chemin Critique (CPM), PERT.

4. Management des Coûts

- Processus : Estimate Costs, Determine Budget, Control Costs.
- Concepts : Budgeting Top-Down vs Bottom-Up, Analyse de la Valeur Acquisée (EVM).

5. Management de la Qualité

- Processus : Plan Quality Management, Manage Quality, Control Quality.
- Outils : Diagramme d'Ishikawa, Pareto, Cartes de Contrôle.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références&Bibliographie

- AïM Roger (2013), *L'essentiel de la gestion de projet*, Éd. Lextenso, Paris.
 - Wendy BRINER, Michael GEDDES, Colin HASTINGS, *Le manager de projet : un leader*, Éd. AFNOR.
 - Michel JOLY, Jean-Louis MULLER, *De la gestion de projet au management par projet*, Éd. AFNOR.
- J. Davidson FRAME, *Le nouveau management de projet*, Éd. AFNOR.
- Olivier d'HERBEMONT, Bruno CESAR, *La stratégie du projet latéral*, Éd. DUNOD.
- Jon KATZENBACH, Douglas SMITH, *Les équipes haute performance*, Éd. DUNOD.
- Robert J. GRAHAM, *Project Management as if People Mattered*, Primavera Press.
- R. Meredith BELBIN, *Management Teams: Why They Succeed or Fail*, Butterworth-Heinemann.
 - **Project Management Institute (PMI)** (2021). *A Guide to the Project Management Body of Knowledge (PMBOK® Guide) – 7th Edition*.
- **Gray, C. F., & Larson, E. W.** (2021). *Project Management: The Managerial Process* (8e éd.).
- **Hartley, S.** (2018). *Project Management: A Practical Guide to Planning and Managing Projects* (4e éd.).
- Exemples de systèmes de gestion des projets (pratique).
- NERE Jean-Jacques (2014), *Le management de projet*, Éd. Itcis, Alger, 127 p.
 - JONCHERAY Hélène & SURUN Emmanuel (2011), *B.A.-BA du management*, Éd. Vocatis, Paris, 186 p.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROJET 1**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits: **8** Coefficient

: 4 Volume horaire hebdomadaire total:

5H00

- Cours(nombre d'heures par semaine):**0H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **5H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

- Connaissance du cycle de vie du projet de construction.
- Maîtrise des outils d'analyse, de diagnostic et d'enquête.
- Maîtrise des logiciels de traitement de données (graphique, statistique, présentation et traitement de texte...).
- Compétences en communication et en langues étrangères.

Objectif général de la matière d'enseignement :

À travers cette matière, l'étudiant doit être capable de reconstituer la phase pré-opérationnelle d'un projet de construction afin de comprendre le rôle de la programmation urbaine et architecturale dans le processus du projet. Cela vise à répondre aux nouveaux défis économiques et écologiques du développement territorial.

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître les stratégies de la planification nationale sectorielle.
- Connaître les outils de planification et de programmation (SNAT, grille des équipements, POS...).
- Comprendre les enjeux actuels de la programmation urbaine et architecturale à l'ère du développement durable, de la transition écologique ainsi que de la transition numérique.
- Identifier les différents intervenants impliqués dans la programmation d'un projet de construction.
- Maîtriser le processus d'engagement d'un projet de construction.

Contenu de la matière d'enseignement

Pour répondre aux objectifs fixés, la matière est structurée selon trois approches complémentaires :

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

1. Approche thématique

- Développer une recherche théorique par thématique en intégrant des exemples issus de la littérature scientifique et technique.
- Dégager les exigences, les référentiels et les normes liés à la programmation des Architecturaux et Urbains durables et intelligents en fonction de la thématique abordée.

2. Approche sectorielle

À partir d'un équipement existant et fonctionnel (public ou privé, urbain ou architectural), l'étudiant devra :

- Analyser la stratégie et les outils de planification et de programmation du secteur concerné (normalisation, référentiels, schéma directeur, etc.).
- Étudier la nomenclature et les caractéristiques des infrastructures du secteur.
- Présenter et définir les intervenants impliqués dans la programmation des équipements du secteur (Maîtrise d'Ouvrage, direction, etc.).
- Analyser les mécanismes de financement du secteur concerné.
- Décrire la procédure d'inscription et le circuit d'engagement de l'équipement.

3. Approche analytique – Étude de cas

Cette partie repose sur :

- La présentation détaillée de l'équipement (fiche technique, plans, organigrammes spatiaux-fonctionnels, programme officiel du cas d'étude, etc.).
- L'évaluation de l'équipement par un diagnostic urbain et architectural basé sur une grille synthétique construite à partir des deux premières approches (comparaison avec les références théoriques et les référentiels normatifs).
- L'identification des dysfonctionnements et des défaillances du projet analysé.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **Nathalie BONNEVIDE et Yannick GUILLIEUX** (Juin 2008), Guide de sensibilisation à la Programmation, Découvrir l'intérêt de la programmation et s'engager dans la démarche, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
- ❖ **Ministère de l'Intérieur**, Centre de Communication et de Publication (2012), Programmation Urbaine et *Architecturale des équipements publics communaux à usage administratif, social, culturel et sportif*, collection Plan Communal du Développement,

Maroc

- ❖ **Ministère de la culture**, Direction des Etudes Prospectives de la Documentation et de l'Informatique (2008) *NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS CULTURELS*, Algérie.
- ❖ Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, direction des programmes d'habitat et de la promotion immobilière (2007), *PRESCRIPTIONS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES*. Algérie
- ❖ **Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010**, portant approbation du *Schéma National d'Aménagement du Territoire*.
- ❖ **Lesschémas sectoriels**: enseignement supérieur, éducation, transport, ...

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROGRAMMATION 1**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits: **3**

Coefficient: **2**

Volume horaire hebdomadaire total: **3H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Pré requis :

- Mathématiques, statistiques, planification, gestion, économie, finances ;
- Maîtrise de la notion de projet de construction ;
- Connaissances sur le processus de conception ;
- Connaissances sur les outils de la qualité et l'analyse de la valeur, ainsi que sur les méthodes d'analyse variées.

Objectif général de la matière d'enseignement :

L'objectif est de définir et mettre en œuvre des démarches programmatiques des ouvrages dans une perspective d'aide à la décision : étude pré-opérationnelle, études d'opportunité, de faisabilité, ajustements programmation-conception, évaluation de projets ex-post..., d'une part, et d'identifier des systèmes d'acteurs dans une dynamique de projet, organiser des dispositifs programmatiques participatifs et concertés, d'autre part.

Objectifs d'apprentissage :

L'étudiant doit être capable de :

- Bien circonscrire le projet et sa faisabilité : le préprogramme ;
- Formuler sa commande : le programme ;
- Suivre sa commande : l'adéquation programme/projet ;
- Élaborer un programme spécifique à chaque opération dans le respect de son phasage ;
- Distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes ;
- Définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande, déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre, maître d'ouvrage et concepteur.

Contenu de la matière d'enseignement

1. Les concepts afférents à la programmation et à la maîtrise d'ouvrage.
2. L'approche organisationnelle du projet (besoin, demande, offre...).

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

3. La programmation architecturale et urbaine (émergence, objectif et enjeux).
4. Les études d'opportunité et de faisabilité (intérêt, types, structure et rôle des principaux acteurs).
5. Maîtrise d'ouvrage (rôles et types).
6. Distinction entre l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'ouvrage déléguée.
7. Le préprogramme et le programme (la commande) : rédaction, attentes et règles essentielles à respecter.
8. Niveau de précision de programme et différences essentielles entre préprogramme et programme.
9. Jalons et phasages du processus de la programmation.
10. Les outils de la prise de la commande.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références & Bibliographie

- **BERGER, Patrick & NOUHAUD, Jean-Pierre** (2004). *La ville est notre seul avenir – Formes cachées de la ville*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Paris.
- **CHAMPY, Florent** (1998). *Les architectes et la commande publique*. PUF, Paris.
- **CHARENTREAU, Anne-Marie & GASCUEL, Jacqueline** (2000). *Votre bâtiment de A à Z*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris.
- **PROVOST, Henry** (1994). *Conduite de projet : de la conception à l'exploitation des réalisations industrielles*.
- **MOLLARD, Claude** (1922). *Concevoir un équipement culturel*. Éditions Le Moniteur, Paris.
- **MIQCP**. *Intégrer la maintenance à la conception des bâtiments publics*. Éditions Le Moniteur.
- **Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques** (2001). *Programmation des constructions publiques*. Éditions Le Moniteur, Paris.
- **TAPIE, Guy** (2000). *Les architectes : Mutations d'une profession*. Éditions L'Harmattan, Paris.
- **CONAN, Michel** (1990). *Concevoir un projet d'architecture*. Éditions L'Harmattan, Paris.
- **LEBAHAR, Jean-Charles** (1983). *Le dessin d'architecte : simulation graphique et réduction d'incertitude*. Éditions Parenthèses, France.
- **COX, Oliver** (1968). *Briefmaking in Action. Northern Architect*.
- **HAUMONT, Bernard** (2000). *Les enjeux de l'ingénierie en Europe. Cahiers RAMAU n°1*, Paris, École d'architecture de La Villette.
- **SASSI BOUDEMAGH, Souad** (2006). *Évolution de la profession d'architecte : pour une légitimation de l'expertise*. Thèse de doctorat d'État, Département d'Architecture, Université de Constantine.
- **Loi n° 90-21** du 15 août 1990 relative à la comptabilité publique.
- **Décret n° 98-227** du 13 juillet 1998 relatif aux dépenses d'équipement de l'État.
- **Arrêté interministériel du 15 mai 1988** relatif aux procédures de programmation.
- **Décret exécutif n° 93-57** du 27 février 1993 relatif aux dépenses d'équipement de l'État,

modifié et complété.

- **Loi n° 10-02** du 29 juin 2010 portant approbation du Schéma national d'aménagement du territoire.
- **Décret exécutif n° 91-177** du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du Plan d'occupation des sols.
- **Décret exécutif n° 91-178** du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.
- **DEHAN, Philippe** (2010, novembre). *Guide de programmation*. Partenariats du projet : UTeam (UTC), Énergies Demain, Philippe Dehan Architecte, Elioth, ENIA Architectes, Université de Concepción (Chili).

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé : **INFORMATIQUE DE GESTION**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits :**3**

Coefficient:**2** Volume horaire hebdomadaire total:

6H00

- Cours (nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **3H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis

Pour suivre cette matière, l'étudiant doit posséder des connaissances de base en :

- Mathématiques
- Planification
- MS PROJECT
- Manipulation des logiciels bureautiques

Objectif général de la matière

À la fin du semestre, l'étudiant sera capable de maîtriser les techniques et les principes fondamentaux pour gérer efficacement les projets à l'aide des logiciels **Oracle Primavera et l'intégration des variables du projet dans le BIM.**

Objectifs d'apprentissage

L'étudiant devra être en mesure de :

- Créer et structurer un projet
- Planifier, suivre et contrôler l'avancement du projet
- Utiliser des modèles et outils facilitant la mise en œuvre rapide d'un projet
- Paramétrer les différentes options d'un projet
- Établir un état d'avancement en fonction du temps et des coûts

Contenu de la matière d'enseignement

1ème Partie : Oracle Primavera

I. Présentation du logiciel Oracle Primavera

- Introduction et fonctionnalités principales

II. Gestion du projet avec Primavera

II.1. Création des entreprises et des filiales

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- Définition et structuration des entreprises dans Primavera

II.2. Structure d'organisation de l'entreprise (OBS)

- Configuration et gestion de l'Organizational Breakdown Structure (OBS)

II.3. Paramétrage du logiciel

- Choix de la langue et de l'affichage
- Paramètres et outils essentiels

II.4. Création du projet

- **II.4.1. Paramètres par défaut**
- **II.4.2. Découpage du projet en Work Breakdown Structure (WBS)**
- Les calendriers
- Création des tâches
- Les différents paramètres des tâches.

2ème partie : L'implémentation du BIM :

- L'émergence de la modélisation des données du bâtiment (BIM)
- Définition du BIM
- Les avantages du BIM
- Les dimensions du BIM
- Le processus collaboratif BIM

Normes, standards et processus :

- L'interopérabilité
- La charte BIM
- La convention BIM
- Le protocole BIM
- Le plan d'exécution du BIM

Modalités d'évaluation

- Les barrières de l'implémentation du BIM

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	0
Continu	100
Total	100

Références&Bibliographie

- **A3I**, *Formation niveau 1 – Base de la gestion de projet et prise en main des outils Primavera*
- **Fery Safaria**, *Primavera Step by Step – Training Program, Hard Competency*, juin 2010
- **Oracle**, *P3 to P6 Professional Migration Guide – Release 8.3*, mars 2013
- **Oracle**, *P6 Professional User's Guide – Release 8.3*, mars 2013
 - **Oracle Documentation** :
https://docs.oracle.com/cd/E63016_01/P6_Pro_Users_Guide/html/helpmain.htm?toc.htm?considerations_when_importing_p3_projects.htm
 - **Paul Eastwood Harris**, *Project Planning and Scheduling Using Primavera® P6™, For All Industries (Version 4 to 7) – Planning and progressing project schedules with and without roles and resources in an established enterprise environment*
[Lien PDF \(Chapitres 8 et 13\)](#)
 - **A. Kastor & K. Sirakoilos** (2009), *The effectiveness of resource levelling tools for Resource Constraint Project Scheduling Problem*, *International Journal of Project Management*, Volume 27, Issue 5, juillet 2009, pages 493–500
- **Plan Academy**, *Primavera P6 Video Courses*
<https://www.planacademy.com/courses/>
- **Udemy**, *Primavera P6 Foundations Course*
<https://www.udemy.com/learn-primavera-p6-in-30-minutes/>
- **YouTube**, *Primavera P6 Course – Lesson 01: General Idea*
<https://www.youtube.com/watch?v=vWRBI39-fCA>

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits: **03** Coefficient:**01** Volume horaire hebdomadaire total: **03H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine):**01H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **01H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) :**00H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Maîtrise de la langue arabe et des langues étrangères ; français et anglais, des notions basiques de la communication et de son processus, des connaissances en sociologie.

Objectif général de la matière d'enseignement : Le contenu de la matière permet une profonde compréhension du fait que les enjeux organisationnels et l'évolution réussie des projets peuvent être appréhendés à travers des processus de communication organisationnelle. Du fait que la communication soit un paramètre économique et financier, un investissement, un capital de l'entreprise et que dans le management des organisations, la communication interne aussi bien qu'externe, soit une fonction à part entière, elle requiert un vrai savoir-faire pour être efficace, constituant l'objectif de la matière.

Objectifs d'apprentissage : Acquérir les compétences suivantes :

- Bien communiquer au sein d'un système organisationnel.
- Analyser la situation de communication, définir les parties prenantes et leurs besoins en communication.
- Définir les objectifs, le public cible et l'axe de communication.
- Établir une stratégie de communication, déterminer les moyens, le budget et élaborer le message.
- Élaborer un plan de communication en précisant les objectifs en fonction du contexte, de la situation et de l'environnement donné, ainsi que la méthode, les canaux, les fréquences et le niveau de détail.
- Mettre en œuvre un plan de communication, le piloter, le suivre et évaluer les résultats..

Contenu de la matière d'enseignement

Le contenu du cours décrit, en la décortiquant, la communication organisationnelle (institution,

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

organisation, entreprise...) ainsi que l'ensemble de ses processus, tout en insistant sur le fait que le rôle du manager est de mettre en forme la stratégie de communication, de l'exprimer et de la partager. La communication est une technique essentielle pour soutenir une dynamique de développement de l'entreprise, constituant ainsi un levier stratégique de management.

Le cours vise la construction d'un savoir et d'un savoir-faire relatifs à la communication organisationnelle en entreprise, dans un contexte de management par les projets ainsi que des projets.

- Cours introductif / Différents types de communications
- Méthodes et modèles de communication en entreprise
- Canaux de communication et analyse de feedback
- Le management par la communication

Plan stratégique et plan de communication / Stratégie de communication

- Le plan de communication
 - Les préalables au plan de communication
- Les différentes formes du plan de communication
- L'audit, première étape du plan de communication
- Connaître le jeu des acteurs / Méthodes d'analyses
- Définir l'objet de la communication
- Choisir la méthode de communication
- Messages, cibles et moyens
- Mettre en œuvre / Piloter et suivre le plan de communication
- Plan par cible
 - Plans liés à un projet ou à un événement

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération (%)
Examen	100
Continu	0
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **Christian MICHON**, Management et communication interne: les six dimensions qu'il faut considérer, revue «communication et organisation », 5 | 1994 : La communication interne : une approche

croisée <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/1713>.

- ❖ **Christian REGOUBY**, La communication globale, Ed. D'organisation, 1988.
- ❖ **Giordano, Y.** (2006). « S'organiser c'est Communiquer : le rôle fondateur de la communication dans l'organizing chez K. Weick », dans D. Autissier & F. Bensebaa, Les défis du Sensemaking en entreprise, Economica.
- ❖ **Huët, R et Loneux, C.** (2011). « Responsabilité sociale des entreprises, éthique et communication » dans S. Grosjean & L. Bonneville La communication organisationnelle : approches, processus et enjeux, CHENELIÈRE ÉDUCATION. P 281-309.
- ❖ **Monnoyer-Smith L.**, Communication et délibération : enjeux technologiques et mutations citoyennes, Paris, Hermès, 2010.
- ❖ **Patrick d'HUMIERES**, Management de la communication d'entreprise, Eyrolles, Paris, 1993.
- ❖ **Thierry LIBAERT**, Le Plan de communication, ed DUNOD, Paris, 3^{ème} édition 2008, 5^{ème} édition 2017.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **URBANISME 1**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits : **1** Coefficient: **1** Volume horaire hebdomadaire total: **1H30**

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Maîtrise de la langue française est exigée et une bonne capitalisation des connaissances déjà requises.

Objectif général du la matière d'enseignement : Cette matière a pour objectif l'expansion du champ d'intérêt de l'étudiant pour le management du projet urbain.

Objectifs d'apprentissage Les principaux objectifs sont :

- Donner à l'étudiant une base de connaissances théoriques indispensables à la culture urbaine.
- Comprendre et identifier les plus importantes théories de l'urbanisme.
 - Connaître les principales définitions de la ville ainsi que les différents facteurs qui contribuent à sa formation.
 - Le but de cette approche est de faire saisir à l'étudiant l'importance de l'urbanisme dit opérationnel et sa mise en œuvre.

Contenu de la matière d'enseignement

I. APPROCHE HISTORIQUE DE L'URBAIN

- Cours 01 : Urbanisme – Définitions et éléments introductifs
- Cours 02 : Avènement de l'urbanisme
- Cours 03 : Le phénomène urbain – Du village à la ville
- Cours 04 : L'urbanisation ou le développement cohérent des villes
- Cours 05 : Urbanisme et développement durable
- Cours 06 : Fondements et logique des villes arabo-islamiques – « Une architecture sans architecte »

II. APPROCHE POLITIQUE DE L'URBAIN

- Cours 07 : Le fait urbain en Algérie

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- Cours 08 : Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références&Bibliographie

- ❖ **Françoise Choay** ; L'urbanisme utopie ou réalité
- ❖ **Maouia Saïdouni**, 2000:« *Eléments d'introduction à l'urbanisme, histoire, méthodologie, réglementation* ». Ed, Casbah.
- ❖ **Tony Garnier**, *Cité industrielle, Etude pour la construction des villes*, réed Philippe Sers / Vilo, Paris 1988
- ❖ *La construction des villes*, de **Charles-Edouard Jeanneret**, (l'Age d'Homme, 1992).
- ❖ **Le Corbusier**, *La Ville radieuse*, Editions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Paris 1935.
- ❖ Projet cité par Aldo de Poli, in *Américanisme et modernité*, dir J.L. Cohen et H. Damisch, EHESS/F lammarion, Paris 1993 p229
- ❖ **Picon-Lefebvre Virginie** (dir), « Les espaces publics modernes, situation et propositions », Le Moniteur, Paris 1997
- ❖ **Philippe Panerai et David Mangin**, « projet urbain »
- ❖ **Merlin Pierre**, L'urbanisme, Que sais-je/ PUF, 1991
- ❖ **Jean-Louis Huot** (dir) « *La villeneuve, une idée de l'antiquité* »
- ❖ **Xavier Malvert et Pierre Pinon** « *La villeneuve, modèles et tracés* »
- ❖ **Pierre Lavedan** « *Géographie des villes* »
- ❖ **Donzelot J.**, "Faire société, politique de la ville USA-France", seuil, 2003
- ❖ **Panerai, Philippe; Depaule, Jean-Charles; Demorgon, Marcelle**, *Éléments d'analyse urbaine*
- ❖ **Jean-Jacques Pluchart**: « *Management des grands projets* », 2016
- ❖ **Micheline Declerck et Monique Bélanger** : « *Le Management de projets en fiches pratiques* », 2012.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **REGLEMENTATION ET DROIT**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits :1

Coefficient:1 Volume horaire hebdomadaire total:

1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis : L'étudiant doit au préalable avoir des connaissances en législation, cadre administratif et réglementaire de l'exercice de la profession et de la pratique dans le domaine de la construction et de l'urbanisme et une maîtrise de la langue arabe et français

Objectif général de la matière d'enseignement:

Maîtrise de la réglementation régissant l'acte du bâtir, du foncier, les normes et lois régissant les différents types de transactions foncières et immobilières.

Objectifs d'apprentissage: L'étudiant doit:

- Maîtriser tous les paramètres administratifs et techniques à prendre en compte pour évaluer les besoins et les formuler sous forme de demande à interpréter en commande et traduire en programme, en conformité avec la réglementation.
- Connaître les prescriptions réglementaires pour identifier les exigences des cahiers des charges établis par les maîtres d'œuvres ;
- Faciliter les missions de contrôle.

Contenu de la matière d'enseignement

Tous les volets de la réglementation, assurances construction, responsabilité, lois du foncier, rédaction des contrats.

FAISABILITÉ D'UNE OPÉRATION EN ALGÉRIE

I. Le cadre juridique du droit de construire

A. Cadre juridique national de l'urbanisme

- Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme
- Décrets exécutifs encadrant les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de lotir, etc.)

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- Règles générales d'implantation, de densité, de sécurité et d'environnement

B. Documents de planification et de réglementation du sol

- Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) : définit les grandes orientations d'aménagement du territoire communal ou intercommunal
 - Plan d'Occupation des Sols (POS) : réglemente l'utilisation des sols, définit les zones constructibles, les gabarits, les servitudes, etc.
 - Cartes communales : documents d'urbanisme simplifiés pour les communes rurales ou à faible densité
 - Règles locales d'urbanisme : découlent du POS et du PDAU, elles définissent les conditions spécifiques de constructibilité
 - Zones à régime spécial d'aménagement (zones industrielles, zones touristiques, etc.) : zones dotées de programmes d'aménagement sectoriels

C. Servitudes d'utilité publique et de droit privé

Servitudes d'utilité publique :

- Protection du patrimoine
- Utilisation de ressources ou d'équipements publics
- Défense nationale
- Sécurité et salubrité publique
- Servitudes de droit privé :
 - Résultant de la situation des lieux (ex. : enclavement)
 - Servitudes légales (ex. : vues, passages, eaux, mitoyenneté)

II. Principes généraux des autorisations d'urbanisme

Finalités des autorisations : contrôler, organiser et sécuriser les opérations de construction
Obligation de conformité aux documents d'urbanisme (POS, PDAU, cartes communales)

Actes concernés : permis de construire, permis de lotir, permis de démolir, certificat de conformité

III. Objet et portée du permis de construire

- Définition juridique et rôle dans le contrôle de l'urbanisation
- Cas nécessitant un permis de construire
- Incidences juridiques et administratives (droit de recours, délais, etc.)
- Cas d'exonération ou de déclaration préalable

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

IV. Présentation de la demande de permis de construire

- Constitution du dossier (plans, titres de propriété, étude environnementale, etc.)
- Dépôt à l'APC ou via la plateforme numérique prestations.interieur.gov.dz/guichet
- Consultation des services techniques et urbanisme

V. Instruction, décision et mise en œuvre du permis de construire

- Délai d'instruction et réponse de l'administration
- Notification de la décision (acceptation ou refus motivé)
- Affichage obligatoire sur le chantier
 - Obtention du certificat de conformité à l'issue des travaux
 - Procédure de mise en conformité (Loi n° 08-15 du 20 juillet 2008) en cas de travaux non autorisés

VI. Apports de l'intelligence artificielle à la faisabilité des opérations d'urbanisme

A. Domaines d'application de l'IA dans l'urbanisme

- Analyse automatisée des documents d'urbanisme (POS, PDAU, permis de construire) à partir d'algorithmes de traitement du langage naturel (NLP)
- Détection des irrégularités dans les Architecturaux et Urbains par comparaison avec les règles locales
- Simulation d'impacts urbains (trafic, densité, consommation des ressources) à l'aide de modèles prédictifs
- Assistance à la planification urbaine via des systèmes experts capables de proposer des scénarios d'aménagement
- Reconnaissance d'images et traitement des données SIG pour l'identification des zones constructibles ou protégées

B. Exemples concrets

- Utilisation de modèles IA pour détecter les constructions non conformes via imagerie satellite
- Plateformes numériques intelligentes pour aider les APC à instruire plus rapidement les demandes de permis
 - Génération automatique de diagnostics de faisabilité pour des investisseurs ou promoteurs

C. Enjeux réglementaires et éthiques en Algérie

- Protection des données urbaines et des droits des citoyens
- Nécessité d'une réglementation encadrant l'usage de l'IA dans les décisions administratives

- Rôle futur des collectivités locales et de l'État dans la digitalisation responsable

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- **Réglementation des marchés publics :**
 - Décret présidentiel **n°02-250** du 24 juillet 2002, portant réglementation des marchés publics.
 - Décret présidentiel **n°10-236**, portant modification du décret précédent.
 - Décret présidentiel **n°15-247**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- **Urbanisme et aménagement du territoire :**
 - **Loi n°90-29** du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.
 - **Décret exécutif n°15-19** du 25 janvier 2015, modifié par le décret exécutif **n°20-342** du 22 novembre 2020.
 - **Loi n°08-15** du 20 juillet 2008 relative à la régularisation des constructions.
 - **Code de l'urbanisme.**
- **Réglementations transversales :**
 - **Code du travail.**
 - **Code de l'environnement.**
- **Architecture et qualifications professionnelles :**
 - **Décret législatif n°94-07** du 8 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte.
 - **Décret exécutif n°14-139** du 20 avril 2014, portant obligation de détention du **certificat de qualification et de classification professionnelles** pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises réalisant des marchés publics dans certains secteurs d'activités.
- **Ressources en ligne :**
 - Site officiel du **Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme**
 - Portail des démarches administratives : interieur.gov.dz

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: ANGLAIS 1

Unité d'enseignement: UET

Nombre de Crédits : 1 Coefficient:1 Volume horaire hebdomadaire total: 1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine): 1H30
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): 0H00
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : 0H00

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Avoir étudié l'anglais ou l'avoir pratiqué dans un cadre professionnel.

Objectif général de la matière d'enseignement:

Permettre aux étudiants de maîtriser le vocabulaire actif et les expressions usuelles du management de projet à l'international, de la phase d'élaboration au déploiement en passant par l'animation et la coordination d'une équipe multiculturelle.

Objectifs d'apprentissage:

Acquérir un lexique de base dans le champ de management de projet et améliorer la compréhension et l'expression, tant écrites qu'orales. A cet effet, une révision de certaines notions grammaticales sera effectuée, selon les besoins et les demandes.

Contenu de la matière d'enseignement

1. Introduction to Essential Concepts, Tools, and Project Lifecycle Phases

Contextualized for the construction industry.

- **Principles of Project Management**
Core concepts: project definition, the triple constraint (time–cost–quality), stakeholder management, and the project lifecycle.
- **Project Management in a Process Context**
The five key phases: initiation, planning, execution, monitoring, and closure.
- **Real-World Challenges in Construction Projects**
(Formerly: "What Can You Expect to Encounter 'Out There'?")
Practical challenges on site: risk management, delays, change orders, and interdisciplinary coordination.

2. Communication and Soft Skills for Project Managers

Develop interpersonal and leadership skills for managing teams, clients, and stakeholders in complex construction projects.

- **Communication Skills for Project Managers**
Team leadership, conflict resolution, negotiation, meeting facilitation, and active listening.
- **Professional Language in Project Environments**

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Adjusting tone and register when communicating with clients, engineers, workers, and partners.

3. Functional English for Construction Project Management

This module integrates targeted grammar and vocabulary in a professional construction context, helping participants master technical and strategic communication.

- **Using the Passive Voice in Technical and Incident Reports**

(Formerly: “Passive voice”)

Learn to use the passive voice to describe project status, report findings, site issues, and incidents in a neutral, formal tone.

- **Conditional Sentences for Risk and Scenario Planning**

(Formerly: “Conditional types: 0, 1, and 2”)

Use conditional structures to express assumptions, assess risks, and present alternative planning scenarios.

- **Complex Sentence Structures: Double Conjunctions in Reports and Presentations**

(Formerly: “Double conjunctions”)

Enhance coherence and clarity using advanced structures like “not only... but also”, “either... or”, and “both... and”.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- **PMI (Project Management Institute).** (2021). *A Guide to the Project Management Body of Knowledge (PMBOK® Guide) – 7th Edition*. <https://www.pmi.org/standards/pmbok>
- **Kerzner, H.** (2022). *Project Management: A Systems Approach to Planning, Scheduling, and Controlling* (13th ed.). Wiley. Google Books
- **Gould, F. E., & Joyce, N. E.** (2019). *Construction Project Management* (4th ed.). Pearson. [Pearson](#)
- **Leach, L. P.** (2004). *Critical Chain Project Management* (2nd ed.). Artech House.
- **Duarte, D. L., & Snyder, N. T.** (2006). *Mastering Virtual Teams: Strategies, Tools, and Techniques That Succeed* (3rd ed.). Wiley.
- **Guffey, M. E., & Loewy, D.** (2021). *Essentials of Business Communication* (12th ed.). Cengage Learning.
- **Grussendorf, M.** (2007). *English for Presentations* (Oxford Business English). Oxford University Press.
- **Pillai, S.** (2018). *English for Construction 1 & 2*. Oxford English for Careers.

- **Murphy, R.** (2019). *English Grammar in Use* (5th ed.). Cambridge University Press.
- **Duckworth, M., & Turner, J.** (2008). *Business Grammar & Practice*. Oxford University Press.
- **ProjectManagement.com** –
PMI
<https://www.projectmanagement.com>
- **Construction Management Association of America (CMAA)**
<https://www.cmaanet.org>
- **BBC Learning English – Business English & Grammar**
<https://www.bbc.co.uk/learningenglish>

SEMESTRE2

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MAITRISE DES COUTS**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits :**5**

Coefficient:**3** Volume horaire hebdomadaire total:

3H00

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

L'étudiant doit posséder des connaissances en :

- Économie générale ;
- Métré ;
- Composants d'un chantier ;
- Phases de réalisation d'un bâtiment ;
- Planification et ordonnancement ;
- Réglementation et législation ;
- Mathématiques et statistiques ;
- Informatique.

Objectif général de la matière d'enseignement :

- Maîtriser l'aspect économique dans le processus de projet ;
- Comprendre les concepts d'estimation, d'évaluation, de prévision et de programmation d'un point de vue financier et économique ;
- Gérer et optimiser les coûts dans le processus de montage du projet.

Objectifs d'apprentissage :

L'étudiant devra être capable de :

- Chiffrer la réalisation d'un projet, d'un ouvrage ou d'un élément d'ouvrage ;
- Calculer le coût unitaire d'un ouvrage (exemple : coût du m² d'un bâtiment d'habitation) ;
- Déterminer le prix de revient des éléments réalisés ;
- Maîtriser les méthodes d'estimation et d'évaluation des coûts des moyens (humains, matériels, transports...) engagés dans la réalisation d'un ouvrage.

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Contenu de la matière d'enseignement

- Définitions et terminologie de base
- Méthode de rentabilité
- Économie de projet
- Estimation des coûts
- Information : input et output de l'évaluation des coûts
- Visualisation et représentation
- Analyse et prise de décision
- Courbes économiques :
 - Courbe des « dépendances en S »
 - Courbe des « Engagements-Dépendances »
- Suivi budgétaire d'un projet :
 - Les trois courbes caractéristiques :
 - Courbe prévisionnelle de réalisation au démarrage du projet
 - Courbe réelle de réalisation à un instant T donné
 - Courbe de l'avancement technique
 - Interprétation des trois courbes
- Techniques de sous-détail des prix :
 - Sous-détail des prix des matériaux rendus au chantier et stockés
 - Sous-détail des prix des matériels

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ Yves WIDLOECHER et David CUSANT: Manuel de l'étude de prix PRIX-

- Entreprises du BTP. 3e édition- EYROLLES ;
- ❖ Gérard CASANOVA-
Denis ABECASSIS: Gestion de projet-
calculs des coûts. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>;
 - ❖ Bernard THION: Valeur, prix et méthodes d'évaluation en immobilier.
Université Paris 9- Dauphine ;

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DE PROJET 2**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits :**5**

Coefficient:**2** Volume horaire hebdomadaire total: **3H00**

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

- Des connaissances en matière de législation, de planification, d'ordonnancement, de gestion, d'économie, de statistiques et de qualité ;
- Des connaissances techniques relatives au projet de construction ;
- Des connaissances des domaines de management et de leurs processus ;
- Une maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique ;
- Des connaissances des logiciels de gestion **Project Management Information System (PMIS)**.

Objectif général de la matière d'enseignement

Cette matière vise à approfondir la compréhension et la mise en œuvre des processus avancés du PMBOK 6 en gestion de projet, en intégrant des approches de management des ressources, des communications, des risques, des approvisionnements et des parties prenantes. Elle développe également des compétences en gestion de la performance et en excellence opérationnelle, avec une approche pragmatique axée sur l'amélioration continue et les meilleures pratiques industrielles.

Objectifs d'apprentissage

À l'issue de cette formation, les apprenants seront capables d'appliquer les meilleures pratiques du PMBOK 6 et des méthodologies d'excellence opérationnelle.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 4 : Processus du PMBOK 6 (Suite au management de projet 1)

6. Management des Ressources
 - Processus : Acquire Resources, Develop Team, Manage Team.
 - Modèles : Tuckman (Stages d'équipe), RACI.
7. Management des Communications

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- Processus : Plan Communications, Manage Communications, Monitor Communications.
 - Stratégies : Matrice des Parties Prenantes, Power/Interest Grid.
8. Management des Risques
- Processus : Identify Risks, Perform Qualitative/Quantitative Analysis, Plan RiskResponses.
 - Outils : SWOT, Matrice Probabilité/Impact, Monte Carlo.
9. Management des Approvisionnements
- Processus : Plan Procurement Management, Conduct Procurements, Control Procurements.
 - Contrats
10. Management des Parties Prenantes
- Processus : Identify Stakeholders, Manage Stakeholder Engagement, Monitor Stakeholder Engagement.

Chapitre 5 : Gestion de la Performance

1. Indicateurs Clés (KPI)
 - Triple Contrainte : Scope, Time, Cost (Iron Triangle).
 - Mesures Agile : Velocity, Burndown Chart, Lead Time.
2. Tableaux de Bord et Reporting
 - Outils : Balanced Scorecard, Dashboards Power BI/Tableau.
 - Rapports : Status Report, RAID Log (Risques, Actions, Issues, Decisions).
3. Audit et Amélioration Continue
 - Méthodes : Retrospectives Agile, PDCA, Six Sigma (DMAIC).

Chapitre 6 : Excellence Opérationnelle

1. Pilier 1 : Lean Management

Outils: Value Stream Mapping, 5S, Kaizen. Étude de Cas : Toyota Production System (TPS).
2. Pilier 2 : Continuous Improvement
 - Frameworks: TQM (Total Quality Management), ISO 9001.
 - ROI de l'Excellence : Réduction des gaspillages (Muda), Gains de productivité.
3. Intégration avec la Gestion de Projets
 - Synergies : DevOps, AgileOps, Lean Startup.
 - Outils Hybrides : Kanban, Scrumban.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références & Bibliographie

Etablissement :
 Intitulé du master : Management des Projets de Construction
 Année universitaire :

- **Project Management Institute (PMI).** *PMBok – Project Management Body of Knowledge*, Norme ISO 10006.
- **AÏM, Roger** (2013). *L'essentiel de la gestion de projet*. Éd. Lextenso, Paris.
 - **BRINER, Wendy ; GEDDES, Michael ; HASTINGS, Colin.** *Le manager de projet : un leader*. Éd. AFNOR.
- **JOLY, Michel ; MULLER, Jean-Louis.** *De la gestion de projet au management par projet*. Éd. AFNOR.
- **FRAME, J. Davidson.** *Le nouveau management de projet*. Éd. AFNOR.
- **HERBEMONT, Olivier d' ; CESAR, Bruno.** *La stratégie du projet latéral*. Éd. DUNOD.
- **KATZENBACH, Jon ; SMITH, Douglas.** *Les équipes haute performance*. Éd. DUNOD.
- **GRAHAM, Robert J.** *Project Management as if People Mattered*. Primavera Press.
- **BELBIN, R. Meredith.** *Management Teams: Why They Succeed or Fail*. Butterworth-Heinemann.
- **NERE, Jean-Jacques** (2014). *Le management de projet*. Éd. Itcis, Alger, 127 p.
- **JONCHERAY, Hélène ; SURUN, Emmanuel** (2011). *B.A.-BA du management*. Éd. Vocatis, Paris, 186 p.
 - **ARCHIBALD, Russell D.** (2022). *Managing High-Technology Programs and Projects*. Wiley, 4th Edition.
 - **MEREDITH, Jack R. ; MANTEL, Samuel J. ; SHAFFER, Scott M.** (2021). *Project Management: A Managerial Approach*. Wiley, 10th Edition.
 - **KERZNER, Harold** (2022). *Project Management: A Systems Approach to Planning, Scheduling, and Controlling*. Wiley, 13th Edition.
- **TURNER, J. Rodney** (2021). *Gower Handbook of Project Management*. Routledge.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROJET 2**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits :**8**

Coefficient:**4** Volume horaire hebdomadaire total: **5H00**

- Cours(nombre d'heures par semaine):**0H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **5H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

- Maîtrise des outils d'observation, d'analyse et de diagnostic ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Connaissance des logiciels de traitement de données (**Graphique, Statistique, Présentation et Traitement de texte, etc.**) ;
- Maîtrise des processus du projet de construction et de son détail ;
- Maîtrise des langues étrangères.

Objectif général de la matière d'enseignement :

Pour le **semestre 2**, l'objectif de la matière est de permettre à l'étudiant **d'implémenter un processus de programmation qualitative durable** aux équipements publics.

Objectifs d'apprentissage :

- Élaboration des **diagnostics d'évaluation** : urbain, architectural, risques et prestations ;
- Utilisation des **outils et méthodes d'évaluation et de diagnostic** ;
- Identification des **défaillances dans la programmation des Architecturaux et Urbains**;
- Élaboration d'un **référentiel programmatique « Guide »** comme outil d'aide à la prise de décision pour la maîtrise d'ouvrage ;
- Calcul des **besoins et des déficits** pour la programmation d'un équipement.

Autres objectifs d'apprentissage :

- Maîtrise de la **démarche programmatique des équipements** ;
- Élaboration du **programme surfacique et fonctionnel d'un équipement durable**.

Contenu de la matière d'enseignement

I. Approche thématique

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

1. Notions générales de la programmation urbaine et architecturale
2. Les démarches de la programmation à l'ère du développement durable et numérique
 - Le diagnostic : définition, types, objectifs, outils...
3. Référentiels des exigences de la programmation urbaine et architecturale d'un équipement durable et intelligent

II. Approche sectorielle

1. Les paramètres démographiques du secteur concerné
2. Les paramètres spatiaux du secteur concerné
3. Les instruments de la programmation du secteur
4. Indices et ratios de programmation du secteur concerné

III. Approche analytique

- **La démarche programmatique urbaine : Calculs des besoins**
 - Estimation de la population à court et moyen terme
 - Détermination des déficits et des besoins en équipements
- **Diagnostic urbain : Grilles d'analyse et identification des dysfonctionnements urbains**
- **Diagnostic architectural**
 - Grilles d'analyse
 - Ergonomie de deux sous-espaces
 - Grilles d'analyse
- **Identification des risques**
- **Évaluation des prestations**
- **Synthèse :**
 - Matrice AFOM
 - Tableau des défaillances et plan d'action
- **Essai de proposition d'un guide, charte ou agenda des exigences d'un équipement durable et intelligent**

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **Ministère de l'Urbanisme et de la Construction (1989), *GRILLE THEORIQUE DES EQUIPEMENTS. PROJET*.** Centre national d'études et de recherches appliquées en urbanisme.
- ❖ **Nathalie BONNEVIDE et Yannick GUILLIEUX (Juin 2008), Guide desensibilisation**

à la Programmation, Découvrir l'intérêt de la programmation et s'engager dans la démarche, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

- ❖ **Ministère de l'Intérieur**, Centre de Communication et de Publication (2012), Programmation Urbaine et *Architecturale des équipements publics communaux à usage administratif, social, culturel et sportif*, collection Plan Communal du Développement, Maroc
- ❖ **Ministère de la culture**, Direction des Etudes Prospectives de la Documentation et de l'Informatique(2008) *NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS CULTURELS*, Algérie.
- ❖ **Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, direction des programmes d'habitat et de la promotion immobilière (2007)**, *PRESCRIPTIONS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES*.
Algérie
- ❖ **Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010**, portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire ;
- ❖ **Lesschémassectoriels** : enseignementsupérieur,éducation,transport,... ;
- ❖ **ERNEST NEUFERT: LES ELEMENTS DES PROJETS DE CONSTRUCTION**. Ed ; DUNOD
- ❖ **Lesinstrumentsd'urbanisme** :PDAU et POS,descasd'étude ;
- ❖ Les exemples d'équipements locaux et livresques.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROGRAMMATION INFORMATIQUE**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits : **3** Coefficient:**2** Volume horaire hebdomadaire
total:**03H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine):**00H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine):**00H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **3H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

- Mathématiques de base
- Notions élémentaires de logique et de statistiques

Compétences visées :

- Initiation et maîtrise des bases de la programmation en Python
- Utilisation des outils numériques pour l'automatisation et la visualisation de données
- Création d'outils de travail avec Excel et GanttProject
- Application concrète de l'informatique dans des situations professionnelles réelles

Objectifs : l'étudiant doit :

À l'issue du module, l'étudiant sera capable de :

- Écrire des scripts Python simples pour gérer et traiter des fichiers
- Automatiser des tâches de bureau (fichiers, tableaux, emails...)
- Créer des visualisations de données et rapports
- Utiliser Excel avancé et créer des macros simples
- Planifier un projet avec GanttProject

Méthode pédagogique :

- Apprentissage par la pratique (100 % TP)
- Encadrement par l'enseignant en mode atelier

- Évaluation continue (participation, avancement des TPs, mini-projet)

Matériels nécessaires :

- Un ordinateur avec Python installé
- Bibliothèques Python :
 - NumPy
 - Pandas,
 - Scikit-learn
 - Matplotlib
 - os.listdir
 - os.path.exists)
 - os.mkdir, os.rmdir)
 - Matplotlib, Seaborn, Plitly
 - Request
 - Beautiful Soup
 - Tkinter, PyQt
- Tensorflow ou PyTorch

Contenu de la matière d'enseignement

1. Introduction à la programmation et à Python

- Présentation de Python : historique, atouts, domaines d'application
- Installation de l'environnement de développement (IDE) : Pyzo, Spyder, ou VS Code
- Premiers pas : structure d'un script Python, exécution, gestion des erreurs.

2. Bases de la programmation en Python

- Types de données : nombres, chaines, listes, tuples, dictionnaires
- Variables, opérateurs arithmétiques et logiques⁶
- Structures de contrôle : conditions (if/else), boucles (for, while)
- Fonctions et modularité du code

3. Programmation orientée objet (POO)

- Concepts de classe, objet, méthode, héritage
- Utilité de la POO pour structurer des projets complexes

4. Manipulation de données et automatisation

- Lecture/écriture de fichiers (txt, csv, json)
- Application : Importer et nettoyer un fichier CSV de données climatiques.
- Introduction aux bibliothèques pour la manipulation de données : NumPy, pandas : - Application : Analyse de données de sites (densité urbaine, ensoleillement, trafic), etc.
- Automatisation de tâches répétitives (ex : génération de plans, extraction de données)

5. Python appliqué au management de projet au management de projet

- Visualisation et reporting automatisé (2 semaines)
- Création de graphiques avec matplotlib, seaborn, plotly
- Génération de rapports PDF ou Excel
- Présentation des KPIs : avancement, coûts, délais, ressources
- Créer un tableau de bord interactif à partir d'un fichier CSV de chantier (graphique Gantt simplifié, histogrammes d'avancement, répartition par lots)

6. Automatisation de tâches récurrentes

Script Python pour :

- Envoyer automatiquement des emails avec pièces jointes
- Organiser les comptes-rendus de réunion dans des dossiers par mois
- Générer un tableau Excel quotidien de suivi
- Créer un script qui lit les fichiers de compte-rendu, les trie, extrait les informations clés, puis envoie un résumé par email.

7. Python pour l'analyse de risques et des délais

- Simulation Monte Carlo simple avec random et numpy
- Évaluation de scénarios de durée de projet (optimiste / pessimiste)
- Introduction aux graphes de dépendance de tâches
- Faire une simulation de durée totale de chantier selon différents scénarios (retards, temps moyen, aléas météo, etc.)

8. Intégration à GanttProject ou MS Project via scripts (1 sema

- Introduction à la structure XML d'un fichier GanttProject
- Génération semi-automatique d'un fichier de planning (activité, date, durée, ressource)
- Export de données de Python vers un planning

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	
Continu	100
Total	100

Références& Bibliographie

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- **Introduction à l'informatique, principes de la programmation, gestion de bases de données.**

(Documents ou supports de cours non spécifiés)

- **Duteil-Mougel, Carine.** (2005). *Les mécanismes persuasifs des textes politiques*. *Corpus*, n°4. <http://corpus.revues.org/357>
- **Guilhaumou, Jacques.** (2002). *Le corpus en analyse de discours : perspectives historiques*. *Corpus*, n°1. <http://corpus.revues.org/8>
- **Ouvrages classiques sur les variables quantitatives et qualitatives.** *(Titres non spécifiés – à compléter pour plus de précision)*
- **Schultz, E., & Bussonnier, M.** (2020). *Python pour les SHS : Introduction à la programmation de données*. Presses Universitaires de Rennes.
- **Paroissin, C.** (2021). *Pratique de la data science avec R : arranger, visualiser, analyser et présenter des données*. Paris : Éditions Ellipses.
- **Balech, S., & Benavent, C.** (2019). *NLP Text Mining V4.0 – Une introduction (Cours, programme doctoral)*. Université Paris-Dauphine. <https://www.researchgate.net/publication/337744581>

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROGRAMMATION 2**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits : **3** Coefficient: **2** Volume horaire hebdomadaire total: **3H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis

L'étudiant doit avoir :

- Des connaissances relatives à la **programmation d'ouvrage** ;
- Une compréhension du **processus de conception** et des **partenaires contractants** du projet ;
- Une maîtrise des notions de **projet de construction, gestion, économie, finances, chantier et planification**
- Des bases en **sociologie, finance et gestion** ;
- Une capacité à utiliser des **méthodes d'analyse variées** et une connaissance des **outils de la qualité** et de **l'analyse de la valeur** ;
- Des connaissances fondamentales en **mathématiques** et en **statistiques**.

Objectif général de la matière d'enseignement

L'objectif est de **définir et mettre en œuvre des démarches programmatiques des ouvrages** dans une perspective d'aide à la décision. Cela inclut :

- **Études pré-opérationnelles** (études d'opportunité, de faisabilité, ajustements programmation-conception, évaluation de projets ex-post...) ;
- **Identification des systèmes d'acteurs** dans une dynamique de projet ;
- **Organisation de dispositifs programmatiques participatifs et concertés**.

Objectifs d'apprentissage

L'étudiant doit être capable de :

- **Préciser le besoin** et le traduire en **commande (programme)** ;
- **Circonscrire le projet et sa faisabilité** à travers les **études pré-opérationnelles** (préprogramme) ;
- **Formuler la commande** (programme détaillé) ;
- **Suivre la commande** et garantir l'**adéquation programme/projet** ;
- **Élaborer un programme spécifique** pour chaque opération en respectant son **phasage, son fonctionnement et sa qualité** ;

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- **Distinguer clairement les différentes phases de la démarche programmatique**, percevoir les enjeux, hiérarchiser les demandes et comprendre les **procédures d'inscription et de financement** d'une opération.

Contenu de la matière d'enseignement

- **La démarche pré-opérationnelle**
- **Les parties prenantes des études préalables** (missions du maître d'ouvrage et des programmistes)
 - **Les paramètres de la programmation d'un projet** (démographie, localisation, rayonnement, capacité, usage, utilisateurs, etc.)
- **Les techniques de l'approche programmatique**
- **Les phases de la programmation spatiale d'un projet**
- **Les procédures d'inscription**
- **Les procédures de financement**
- **Programmation et fonctionnement**
- **Programmation au service de la qualité**

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Continu	
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **BERGER Patrick, NOUHAUD Jean-Pierre (2004)**, *La ville est notre seul avenir. FORMES CACHEES DE LA VILLE*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Paris
- ❖ **CHAMPY Florent (1998)**, *Les architectes et la commande publique*, Ed. PUF, Paris
- ❖ **CHARENTREAU Anne Marie et GASCUEL Jacqueline (2000)**, *Votre bâtiments de A à Z*, Ed. Du cercle de la librairie, Paris.
- ❖ **Henry Provost (1994)**, *Conduite de projet: de la conception à l'exploitation des réalisations industrielles*.
- ❖ **MOLLARD Claude (1922)**, *CONCEVOIR UN EQUIPEMENT CULTUREL*, Ed. Moniteur, Paris.
- ❖ **MIQCP** *Intégrer la maintenance à la conception des bâtiments publics*, Ed. Moniteur
- ❖ **Mission interministérielle pour la qualité des constructions**

- publiques** (2001),
ROGRAMMATIONDES CONSTRUCTION PUBLIQUES. Ed. LEMONITEUR, Paris,
- ❖ **Tapie Guy** (2000), *Les architectes; Mutations d'une profession*, Ed. l'Harmattan, Paris.
 - ❖ **CONAN. Michel** (1990), *Concevoir un projet d'architecture*, Ed. l'Harmattan, Paris.
 - ❖ **LEBAHAR Jean Charles** (1983), *LE DESSIN D'ARCHITECTE, Simulation graphique et réduction d'incertitude*, Ed. Parenthèses, France.
 - ❖ **COX. Oliver** (1968), *Briefmaking in action*, in Northern architect,
 - ❖ **HAUMONT Bernard** (2000), *Les enjeux de l'ingénierie en Europe*, in Cahiers RAMAU n°1, de la Villette, Paris,
 - ❖ **SASSIBOUDE MAGHSouad** (2006), *Evolution de la profession d'architecte, pour une légitimation de l'expertise*, Thèse de doctorat d'Etat, Département d'architecture de Constantine.
 - ❖ **REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS**, Décret présidentiel N°02-250 du 24-07-2002. Décret présidentiel N° 10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics. Décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 - ❖ **Loi n°90/21 du 15/8/1990**, relative à la comptabilité publique.
 - ❖ **Décret n°98/227 du 13/7/1998**, relatif aux dépenses d'équipement de l'Etat.
 - ❖ **L'arrêté interministériel du 15 Mai 1988**;
 - ❖ **Décret exécutif n°93/57 du 27 Février 1993** relatif aux dépenses d'équipements de l'Etat, modifie et complète
 - ❖ **Loi n°10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010**, portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.
 - ❖ **Décret exécutif n°91-177 du 28 Mai 1991**, les procédures d'élaboration et d'approbation du Plan d'occupation des sols.
Décret exécutif n°91-178 du 28 Mai 1991, les procédures d'élaboration et d'approbation du Plan d'occupation des sols.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DES EQUIPES**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits: **02**

Coefficient:**01** Volume horaire hebdomadaire

total: **1H30**

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis : Une maîtrise de la langue française, des notions de management, ainsi que des fondamentaux de la communication.

Objectif général de la matière d'enseignement :dans ce cours, l'étudiant découvre le vrai rôle du manager en tant que leader au sein d'une équipe. Il apprend à connaître son rôle à aider les équipes à mieux vivre la complexité des situations de travail, à focaliser sur l'émotion comme compétence stratégique.

Objectifs d'apprentissage:

S'initier aux compétences suivantes:

Intelligence émotionnelle;

Intelligence situationnelle;

Acquérir les compétences suivantes:

Former une équipe de travail;

- Identifier les obstacles au succès de l'équipe et les surmonter;
- Manager les équipes en tant que servant leader, de Coachet de Mentor;
- Gérer les réunions et les conflits;
- Cordonner des équipes entre elles;
- Gérer la performance et l'évaluer.

Contenu de la matière d'enseignement

La matière, de par son contenu, développe tous les éléments constituant le rôle d'un manager portant la casquette du **Servant Leader**. Celui-ci est un acteur de l'entreprise ayant en charge la gestion et le développement d'équipes de travail en vue d'atteindre des objectifs de performance et d'efficacité. Il relie les objectifs stratégiques aux pratiques quotidiennes de travail. Ses fonctions définissent les modes de collaboration et d'action collective, les modes

de gestion des ressources et les méthodes permettant d'atteindre les objectifs par le management des individus et des équipes, en manageant également les conflits.

- ❖ **Cours introductif** : le travail en équipe
- ❖ Les obstacles au succès de l'équipe
- ❖ Les bases du succès en équipe
- ❖ Former une équipe de travail
- ❖ La gestion des réunions
- ❖ La répartition du travail en équipe
- ❖ Leader, Coach, Mentor, le Servant Leader
- ❖ L'équipe au sein de l'entreprise
- ❖ Le management des équipes dans le management de projet
- ❖ Le management des conflits
- ❖ Le stress et le burn-out
- ❖ Maintenir l'harmonie au sein de l'équipe
- ❖ Mesurer la performance

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **LIBAERT Thierry** (2008), *Le Plan de communication. Définir et organiser votre stratégie de communication*, éd. DUNOD.
- ❖ **LICETTE Charline**(2012),*Maîtriser la parole en public*,éd.StudyramaPro,149p.
- ❖ **BRETON Philippe, PROULX Serge**(2000),*L'explosion de la communication*,éd. Casbah, Alger, 320 p.
- ❖ **BRETON Philippe** (2000), *L'utopie de la communication: le mythe du village planétaire*, éd. Casbah, Alger, 169 p.
- ❖ GUIDEDUCORPUS DES CONNAISSANCES EN MANAGEMENT DE PROJET
○ (GUIDE PMBOK®)– Sixième édition;
- ❖ **PHILIPPERAMOND**le Management opérationnel Direction et Animation des équipes. MAXIMA, Paris 2004.
- ❖ **Analysedupouvoir des parties prenantes**. International Institute for Environment and Development.2005.
- ❖ <http://www.er.uqam.ca/nobel/r20014/methodologie/AnalPar.PDF>
http://www.fao.org/Participation/french_website/content/partie_extra_fr.html

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé : **CAHIER DES CHARGES ET MARCHES PUBLICS**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits: **1**

Coefficient:1 Volume horaire hebdomadaire total :

1H30

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

L'étudiant doit avoir des connaissances sur :

- Le processus du projet de construction ;
- Les parties contractantes ;
- Le cadre administratif et la programmation ;
- La réglementation applicable ;
- La gestion, l'économie et les finances ;
- La planification et la gestion de chantier.

Objectif général de la matière :

Maîtriser le processus de passation des marchés d'études et de travaux.

Objectifs d'apprentissage :

À l'issue de cette formation, l'étudiant devra être capable de :

- Maîtriser la procédure et le processus d'un projet de construction, depuis le lancement de l'opération jusqu'à sa clôture ;
- Élaborer un cahier des charges conforme aux exigences réglementaires et techniques ;
- Évaluer les offres et analyser leur conformité ;
- Gérer le règlement des marchés, en comprenant les modalités de paiement, les cautions, les retenues et les garanties.

Contenu de la matière d'enseignement

- **Cours introductif** : Les différentes phases d'une opération de construction en bâtiment

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- Notions générales sur la réglementation des marchés publics
- **Passation des marchés publics :**
 - Les instances de contrôle d'un marché public
 - Modes et modalités de passation des marchés publics
 - Les différentes étapes et documents du processus de passation des marchés publics :
 - Détermination et formalisation du besoin : le cahier des charges
 - Mise en concurrence
 - Analyse et évaluation des offres
 - Attribution provisoire du marché public
 - Recours
 - Rédaction et composition du marché public
 - Visas du marché par les instances de contrôle
 - Les avenants au marché public

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Continu	00
Total	100

Références & Bibliographie

- **Ajaccio, François-Xavier.** (2013). *Risques et litiges des marchés privés de travaux : guide pratique.*
Éditions CSTB.
- **Réglementation des marchés publics :**
 - **Décret présidentiel n°02-250** du 24 juillet 2002, portant réglementation des marchés publics.
 - **Décret présidentiel n°10-236** du 7 octobre 2010 (28 Chaoual 1431), portant modification et complément du décret n°02-250.
 - **Décret présidentiel n°15-247** du 16 septembre 2015 (2 Dhou El Hidja 1436), portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- **Code de l'urbanisme.**
- **Code du travail.**
- **Code de l'environnement.**
- **Décret législatif n°94-07** du 8 mai 1994 (JO n°32 du 24 mai 1994), relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession

d'architecte.

- **Décret exécutif n°14-139** du 20 avril 2014 (20 Joumada Ethania 1435), portant obligation pour les entreprises, groupes d'entreprises et groupements d'entreprises intervenant dans la réalisation des marchés publics de certains secteurs d'activités, d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles. (*JO n°26 du 7 mai 2014*).

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **URBANISME 2**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits: **1**

Coefficient:1 Volume horaire hebdomadaire total:

1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis : Maitrise de la langue française est exigée et une bonne capitalisation des connaissances déjà requises.

Objectif général du la matière d'enseignement : Dans un contexte caractérisé par l'évolution des enjeux environnementaux, des démarches de qualité et de cadre de vie et des métiers de la ville. Cette matière vise l'initiation des futurs managers de projets à intervenir aux diverses échelles de la ville durable. Dans cette perspective, elle s'intéresse à l'évolution des pratiques urbaines et de l'action urbaine ainsi que l'approfondissement des connaissances portant sur les grandes opérations de renouvellement urbain, les grands projets de ville et les outils de leur mise en place.

Objectifs d'apprentissage:

- Développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse, de synthèse, de réflexion critique et d'anticipation face aux complexités des problématiques urbaines et aux positions des parties prenantes.
- Sensibiliser les étudiants à la question environnementale, la démocratie participative et la démarche partenariale.
- Préparer les étudiants aux exigences de la pratique professionnelle actuelle en les immergeant dans les problématiques et les enjeux (politiques, financiers, réglementaires... etc.) des grandes opérations d'aménagement urbain.
- Mobiliser les connaissances gestionnaires et managériales aux services de problématiques plus larges comme l'aménagement urbain.

Contenu de la matière d'enseignement

APPROCHE PRATIQUE DE L'URBAIN : UNE NOUVELLE VISION DES TERRITOIRES URBAINS

Chapitre 1 : De l'urbanisme de gestion à l'urbanisme de projet

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- **Cours 1** : Le projet urbain : contexte d'émergence
- **Cours 2** : Le projet urbain : une culture du lieu et de l'action urbaine
- **Cours 3** : Projet urbain et acteurs : les implications sur la chaîne des métiers
- **Cours 4** : La mise en œuvre du projet urbain : principes stratégiques pour la gestion de projets urbains
- **Exercice de connaissance**

Chapitre 2 : Urbanisme et gestion locale : une nouvelle vision de l'action urbaine

- **Cours 5** : De la ville étalée à la ville renouvelée : un renouveau des politiques de la ville
- **Cours 6** : L'urbanisme durable : vers un nouveau paradigme de l'aménagement
- **Cours 7** : Audit et gestion des collectivités locales
- **Cours 8** : Urbanisme démocratique et participation citoyenne

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références & Bibliographie

- **Choay, Françoise.** *L'urbanisme : Utopie ou réalité.*
- **Saïdouni, Maouia.** (2000). *Éléments d'introduction à l'urbanisme : histoire, méthodologie, réglementation.* Éditions Casbah.
- **Garnier, Tony.** *Cité industrielle. Étude pour la construction des villes.* Rééd. Philippe Sers / Vilo, Paris, 1988.
- **Jeanneret, Charles-Édouard (Le Corbusier).** *La construction des villes.* L'Âge d'Homme, 1992.
- **Le Corbusier.** *La Ville radiieuse.* Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Paris, 1935.
- **Depoli, Aldo.** "Projet cité", in *Américanisme et modernité*, dir. J.-L. Cohen & H. Damisch, EHESS / Flammarion, Paris, 1993, p. 229.
- **Picon-Lefebvre, Virginie (dir.).** *Les espaces publics modernes : situation et propositions.* Le Moniteur, Paris, 1997.
- **Panerai, Philippe & Mangin, David.** *Projet urbain.*
- **Merlin, Pierre.** *L'urbanisme. Que sais-je ? / PUF, 1991.*
- **Huot, Jean-Louis (dir.).** *La ville neuve : une idée de l'Antiquité.*
- **Malverti, Xavier & Pinon, Pierre.** *La ville régulière : modèles et tracés.*
- **Lavedan, Pierre.** *Géographie des villes.*
- **Donzelot, Jacques.** *Faire société : politique de la ville USA - France.* Seuil, 2003.

- **Panerai, Philippe ; Depaule, Jean-Charles ; Demorgon, Marcelle.** *Éléments d'analyse urbaine.*
- **Pluchart, Jean-Jacques.** *Management des grands projets.* 2016.
- **Declerck, Micheline & Bélanger, Monique.** *Le management de projets en fiches pratiques.* 2012.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Unité d'enseignement : **UEM**

Nombre de Crédits : **1**

Coefficient: **1** Volume horaire hebdomadaire total:

1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis

- - Connaissances de base en bureautique (traitement de texte, tableur).
- Savoir chercher une information en ligne.
- Connaissance minimale des outils comme Google Scholar, Zotero.
- Curiosité scientifique et esprit critique..

Objectif général de la matière d'enseignement :

- Acquérir les fondements de la démarche scientifique et de la méthodologie de recherche.
- Maîtriser les outils de collecte et d'analyse de données.
- Apprendre à formuler une problématique de recherche et à construire un projet scientifique cohérent.
- Utiliser de manière éthique et critique les outils d'intelligence artificielle dans toutes les étapes de la recherche.

Objectifs d'apprentissage :

L'étudiant sera capable de :

- Définir un sujet de recherche, problématiser, formuler des objectifs clairs.
- Identifier, trier, évaluer des sources académiques.
- Collecter des données à l'aide d'outils (questionnaires, entretiens).
- Utiliser l'IA pour assister mais non remplacer sa démarche scientifique.
- Rédiger un plan de mémoire, un calendrier de travail, et intégrer la gestion de la bibliographie.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 1 – Démarche scientifique et IA : définitions, limites, comparaisons. **Chapitre 2** – Étapes de la recherche : formulation du sujet, problématique, hypothèses. **Chapitre 3** – Méthodes de recherche :

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

qualitatif, quantitatif, mixte.

Chapitre 4 – Outils de recherche documentaire et IA : bases de données, moteurs académiques, prompts IA.

Chapitre 5 – Collecte de données : questionnaires, entretiens, IA pour pré-analyse.

Chapitre 6 – Planification du travail de recherche.

Chapitre 7 – Rédaction assistée par IA : structure, reformulation, vérification du plagiat.

Chapitre 8 – Normes bibliographiques et gestion des références (Zotero, etc.).

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

1. Bell, J. (2018). Faire un mémoire en SHS. Dunod.
2. Cordier, A., et al. (2023). Peut-on utiliser ChatGPT en recherche ? Revue Distances et Médiations des Savoirs.
3. European Commission. (2022). Ethics Guidelines for Trustworthy
4. CNRS (2023). Utiliser l'IA générative en recherche.
5. Morin, E. (2005). La connaissance de la connaissance. Seuil.
6. Dulong, R. (2010). La recherche d'information en ligne. Documentation et Bibliothèques.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: ANGLAIS 2

Unité d'enseignement : UET

Nombre de Crédits : 1

Coefficient: 1 Volume horaire hebdomadaire total: 1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine): 1H30
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): 0H00
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : 0H00

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

Avoir étudié l'anglais ou l'avoir pratiqué dans un cadre professionnel.

Objectif général de la matière d'enseignement:

Permettre aux étudiants de maîtriser le vocabulaire actif et les expressions usuelles du management de projet à l'international, de la phase d'élaboration au déploiement en passant par l'animation et la coordination d'une équipe multiculturelle.

Objectifs d'apprentissage:

Aider les étudiants à acquérir l'information nécessaire dans leur domaine en Anglais et atteindre un niveau de réussite satisfaisant dans leurs études universitaires. Préparer les étudiants à des tâches plus longues et plus difficiles dans leur domaine d'étude pertinent et les aider à développer leurs compétences en communication en général et en compréhension de la lecture en particulier.

Contenu de la matière d'enseignement

1. How Projects Evolve Over Time

Introduces the concept of project evolution across different phases, emphasizing change management, unforeseen delays, adaptive strategies, and stakeholder feedback.

2. Planning Essentials in Construction Projects

Covers the fundamentals of scheduling, setting milestones, identifying critical paths, and using planning tools such as Gantt charts. The module also develops professional vocabulary related to project planning.

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

3. **Estimating Time, Costs, and Resources**

Presents key estimation methods including top-down, bottom-up, analogous, and parametric estimating. Focuses on how to communicate numerical data, make comparisons, and address risk factors.

4. **Evaluating the Political and Regulatory Environment**

Focuses on analyzing local political influences, building regulations, construction permits, and stakeholder interests. Students learn how to express analytical viewpoints using formal English.

5. **Conducting Closed and Confidential Project Meetings**

Enhances interpersonal and professional communication skills through simulations of closed-door meetings. Emphasis is placed on negotiation, building consensus, and leadership techniques.

6. **Using Modal Verbs for Project Communication**

A grammar-based session applied to practical situations: using modal verbs (must, should, may, might, could) to convey obligation, advice, possibility, uncertainty, and permissions in project contexts.

7. **Expressing Contrasts and Risks with Concessive Clauses**

Introduces concessive structures (although, even though, whereas) for expressing contrast, disagreement, and risk in professional documents and presentations.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- **PMI (Project Management Institute).** (2021). *A Guide to the Project Management Body of Knowledge (PMBOK® Guide) – 7th Edition.* <https://www.pmi.org/standards/pmbok>
- **Gould, F. E., & Joyce, N. E.** (2019). *Construction Project Management* (4th ed.). Pearson. <https://www.pearson.com/en-us/search.html?aq=construction%20project%20management>
- **Leach, L. P.** (2004). *Critical Chain Project Management* (2nd ed.). Artech House.
- **Duarte, D. L., & Snyder, N. T.** (2006). *Mastering Virtual Teams: Strategies, Tools, and Techniques That Succeed* (3rd ed.). Wiley.
- **Grussendorf, M.** (2007). *English for Presentations* (Oxford Business English). Oxford University Press.
- **Pillai, S.** (2018). *English for Construction 1 & 2.* Oxford English for Careers.
- **Murphy, R.** (2019). *English Grammar in Use* (5th ed.). Cambridge University Press.

- **Duckworth, M., & Turner, J. (2008).** *Business Grammar & Practice.* Oxford University Press.

- **PMI – ProjectManagement.com**
 - <https://www.projectmanagement.com>
- **Construction Management Association of America (CMAA)**
 - <https://www.cmaanet.org>
- **BBC Learning English – Business English & Grammar**
 - <https://www.bbc.co.uk/learningenglish>

SEMESTRE3

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DE PROJET 3**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits :**05**
total: **3H00**

Coefficient:**03** Volume horaire hebdomadaire

- Cours(nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

connaissances en législation, planification, ordonnancement, gestion, économie, statistiques et management de la qualité ; Architecturaux et Urbains; estion de projet (*Project Management Information System – PMIS*) ; Maitrise des domaines du management et de leurs processus

Objectif général de la matière d'enseignement

Cette matière vise à doter les apprenants des connaissances et compétences nécessaires pour comprendre, comparer et appliquer les différentes méthodologies de gestion de projet et de management du changement. Elle met l'accent sur l'évolution des approches traditionnelles vers des modèles modernes et adaptatifs, en intégrant les meilleures pratiques pour gérer efficacement la transformation organisationnelle et les projets en environnement incertain.

Objectifs d'apprentissage:

- Comprendre la notion de changement en entreprise et son importance dans un contexte de gestion de projet.
- Identifier les différents types de changements (organisationnel, technologique, culturel, etc.).
- Analyser les principaux facteurs déclencheurs du changement et leurs implications stratégiques.
- Définir les principes fondamentaux des approches modernes et adaptatives en gestion.
- Identifier les différences majeures entre les méthodes traditionnelles et les approches modernes.
- Comprendre les enjeux et bénéfices du management adaptatif dans un contexte dynamique.
- Comparer les approches prédictives (Waterfall) et adaptatives (Agile).
- Appliquer les méthodologies agiles (Scrum, Kanban, SAFe, Lean Startup) à la gestion de projet.
- Intégrer l'Agilité dans une approche hybride combinant planification et flexibilité.
- Analyser l'impact des nouvelles technologies (IA, Big Data, Cloud) sur le management et la gestion de projet.
- Exploiter les outils collaboratifs et de gestion agile pour améliorer la performance et la coordination des équipes.

- Comprendre les enjeux de la transformation numérique et du management adaptatif.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre Introductif : Rappel des Méthodes Traditionnelles

- Présentation des méthodes prédictives (*ex. : cycle en V, Waterfall*)
- Comparaison avec les approches modernes et adaptatives

Chapitre 1 : Management du Changement

1. Introduction au Management du Changement

- Définition et importance du changement en entreprise
- Types de changements (organisationnel, technologique, culturel...)
- Importance de la gestion du changement en gestion de projet
- Facteurs déclencheurs du changement

2. Les Fondements Théoriques du Changement

- Alignement du changement avec les processus du PMBOK
- Modèles de gestion du changement (Lewin, Kotter, ADKAR...)
- Psychologie du changement et résistance au changement

3. Diagnostic et Préparation du Changement

- Analyse de l'environnement interne et externe
- Identification des besoins de changement
- Évaluation des impacts du changement
- Définition des objectifs du changement

4. Planification du Changement

- Élaboration d'une stratégie de changement
- Définition des rôles et responsabilités (*Change Control Board - CCB*)
- Communication et engagement des parties prenantes
- Plan de gestion des résistances

5. Mise en Œuvre du Changement

- Planification des actions correctives et préventives
- Stratégies de communication et d'accompagnement du changement
- Formation et implication des parties prenantes
- Surveillance et contrôle des effets du changement

6. Suivi et Évaluation du Changement

- Indicateurs de performance du changement
- Retour d'expérience et ajustements
- Pérennisation et ancrage du changement dans la culture d'entreprise

Chapitre 2 : Management par Approches Modernes et Adaptatives

1. Introduction aux Approches Modernes et Adaptatives

- Définition et principes fondamentaux
- Différences avec les approches traditionnelles
- Enjeux et bénéfices du management adaptatif

2. Fondements des Approches Modernes

- Pensée systémique et agilité organisationnelle
- Gestion par les valeurs et la culture d'entreprise
- Alignement stratégique et performance

3. Approches Modernes en Gestion de Projet

- Comparaison entre approche prédictive (*Waterfall*) et approche adaptative (*Agile*)
- Méthodologies agiles : Scrum, Kanban, SAFe, Lean Startup
- Intégration de l'Agilité dans la gestion de projet hybride

4. Approches Adaptatives en Management des Équipes

- Leadership agile et collaboratif
- Gestion des talents et des compétences en environnement changeant
- Motivation et engagement dans un cadre adaptatif

5. Prise de Décision et Gestion du Changement en Mode Adaptatif

- Outils d'aide à la décision en contexte incertain
- Gestion du changement agile
- Amélioration continue et rétrospective

6. Technologies et Digitalisation du Management (passage)

- Impact des nouvelles technologies (*IA, Big Data, Cloud...*)
- Utilisation des outils collaboratifs et de gestion agile
- Transformation numérique et management adaptatif

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références & Bibliographie

- AÏM, Roger (2013). *L'essentiel de la gestion de projet*. Éditions Lextenso, Paris
- BRINER, Wendy ; GEDDES, Michael ; HASTINGS, Colin. *Le manager de projet : un leader*. Éditions AFNOR.
- JOLY, Michel ; MULLER, Jean-Louis. *De la gestion de projet au management par projet*. Éditions AFNOR.
- FRAME, J. Davidson. *Le nouveau management de projet*. Éditions AFNOR.
- d'HERBEMONT, Olivier ; CÉSAR, Bruno. *La stratégie du projet latéral*. Éditions DUNOD.
- KATZENBACH, Jon ; SMITH, Douglas. *Les équipes haute performance*. Éditions DUNOD.
- GRAHAM, Robert J. *Project Management as if People Mattered*. Primavera Press.

- BELBIN, R. Meredith. *Management Teams: Why They Succeed or Fail*. Butterworth- Heinemann.
- Project Management Institute. *PMBOK – Project Management Body of Knowledge* (norme ISO 10006). Exemples de systèmes de gestion des projets (pratique)
- NÈRE, Jean-Jacques (2014). *Le management de projet*. Éditions Itcis, Alger, 127 p.
- JONCHERAY, Hélène ; SURUN, Emmanuel (2011). *B.A.-BA du management*. Éditions Vocatis, Paris, 186 p.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MAITRISE DES RISQUES**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits :**5**

Coefficient:**2** Volume horaire hebdomadaire total:

3H00

- Cours (nombre d'heures par semaine):**1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Maîtrise du phasage du projet, connaissance des coûts, de la qualité et des délais.

Objectif général de la matière d'enseignement : maîtrise des risques, prévision et anticipation et capacité à résoudre les problèmes, aide à la prise de décision, maîtrise des conduites à tenir des situations à risque.

Objectifs d'apprentissage:

L'objectif fixé durant ce module est d'aider les étudiants à pouvoir maîtriser les risques liés aux activités du projet, en se basant sur les exigences de la norme ISO/DIS 9001:2015 en matière de management des risques.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 1 : Gestion des Risques : Définition et Processus

- **Définition du risque**
- **Identification et caractérisation des risques**
- **Évaluation des risques (quantification et analyse d'impact)**
- **Réduction et traitement des risques**
- **Détermination des risques à surveiller**
- **Capitalisation des retours d'expérience**

Chapitre 2 : Méthodes et Outils d'Évaluation des Risques

- **Importance de l'évaluation des risques**
- **Méthodes d'évaluation des risques (ISO 31010 : techniques d'appréciation des risques)**
- **Définition et principes de l'AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité)**
- **Mise en œuvre de la méthodologie AMDEC**

Chapitre 3 : Approche Globale de la Gestion des Risques selon l'ISO 31000

- **Vers une approche intégrée des risques**
- **Cadre de management des risques selon l'ISO 31000**

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- **Informations essentielles : données d'entrée et de sortie d'une évaluation des risques projet**
- **Visualisation et représentation des risques** (cartographie des risques, matrices de risques, modèles graphiques)

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	50
Continu	50
Total	100

Références&Bibliographie

- **AFNOR (2009).** *FD ISO Guide 73 - Management du risque : Vocabulaire.* Afnor, décembre 2009.
 - **AFNOR (2010).** *NF ISO 31000 - Management du risque : Principes et lignes directrices.* Afnor, janvier 2010.
 - **Curaba, S., Jarlaud, Y., & Curaba, S. (2009).** *Évaluation des risques : comment élaborer son document unique ?* Afnor, France.
 - **Jadid, K., Elkhayat, Y., & Zhao, L.** *Management des risques de l'entreprise en lien avec la norme ISO/DIS 9001:2015,* Université de Technologie de Compiègne, Master Qualité et Performance dans les Organisations (QPO).
 - **Nguyen, T. H. (2011).** *Contribution à la planification de projet : proposition d'un modèle d'évaluation des scénarios de risque-projet.* Thèse de doctorat, Université de Toulouse, septembre 2011.
 - **Marques, G. (2010).** *Management des risques pour l'aide à la gestion de la coopération au sein d'une chaîne logistique : une approche par simulation.* Thèse de doctorat, Institut National Polytechnique de Toulouse, décembre 2010.
 - **Breyse, D., Niandou, H., Chaplain, M., & Jabbour, F. (2009).** *Identification des risques pour les projets de construction : revue des pratiques internationales et propositions.* 19e Congrès Français de Mécanique, Marseille, 24-28 août 2009.
- **Maders, H.-P. & Masselin, J.-L. (2009).** *Piloter les risques d'un projet.* Groupe Eyrolles.
 - **Maisonneuve, D. (2005).** *La communication des risques : un nouveau défi.* Presses de l'Université du Québec.
- **Leray, J. (2015).** *De la gestion des risques au management des risques.* Édition AFNOR.
- **Métayer, Y. & Hirsch, L. B. (2007).** *Premiers pas dans le management des risques.* Édition AFNOR.
 - **Barthélemy, B. & Courrèges, P. (2000, 2004).** *Gestion des risques : méthode d'optimisation globale.* Éditions d'Organisation.

- **IFACI, PricewaterhouseCoopers, Landwell (2005).** *Le management des risques de l'entreprise : cadre de références, techniques d'application.* Éditions d'Organisation.
- **Kerebel, P. (2004).** *Management des risques.* Éditions d'Organisation.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **PROJET 3**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits : **8**

Coefficient: **4** Volume horaire hebdomadaire

total: **5H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**
- Atelier: **5H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

- Connaissances techniques se rapportant au domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, expression verbale, maîtrise des concepts autour du projet et de son détail, terrain, chantier, organisation, mise en œuvre. Ainsi l'étudiant doit avoir :
 - La maturité de réflexion sur le projet;
 - La qualité de la présentation orale est recommandée.
 - La connaissance des procédés de gestion de projet;
 - La connaissance du dispositif législatif et réglementaire régissant le domaine urbain et architectural ;

Objectif général de la matière d'enseignement:

Mise en œuvre du travail en mode projet grâce à l'application des méthodes de management acquises dans le cadre de projets urbains ou architecturaux

Objectifs d'apprentissage: Cette matière vise :

- Assainir les connaissances managériales est nécessaires au profil professionnel du manager.
- Développer une attitude managériale face à la situation de projet : anticiper la coordination, gérer de manière efficace et optimale les tâches, les plannings, les délais, documents moyens matériels, humains et financiers.
- Etre capable de surmonter les contraintes de réalisation et d'exécution de projet.

Contenu de la matière d'enseignement

La deuxième année master professionnel Management de Projets de Construction, se développe sur deux volets :

1. Management de Projets

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Elle offre la possibilité aux apprenants de compléter leur formation initiale par une professionnalisation dans le champ du Management de projets.

Elle se veut un lien avec le monde socio-économique ou l'apprenant aura l'occasion de l'application des connaissances, compétence, outils et techniques du management de projet à travers son insertion dans le milieu professionnel et des cas d'étude et exemples concrets. En effet le management de projet est un concept qui renferme tout un ensemble d'outils et démarches applicables à satisfaire un objectif déterminé, dans le cadre d'une tâche bien définie"¹.

Le Management de projet permet donc la mise en œuvre et la réalisation d'un projet conformément aux normes précises et directives clairement définies. Ainsi, un projet est réussi lorsque l'ouvrage livré correspond aux attentes du client.

Le travail du deuxième semestre, consiste en l'application de l'approche managériale du projet sur un cas d'étude concret. La réussite de tout projet est dépendante du choix de la méthode et des outils utilisés. Cependant **manager** un projet c'est :

✓ Connaitre les exigences du métier du manager du projet.

✓ Mettre en œuvre les méthodes de management et les outils de qualité, visant tous les niveaux du management de projet (stratégique, opérationnel).

A. Les fondamentaux du management de projets = DONNEES D'ENTREE:

- a. La programmation;
- b. La maîtrise d'ouvrage;
- c. La communication et le management des équipes ;
- d. Informatique de gestion;
- e. Management des risques;
- f. Management d'innovation; ...

B. Les outils et techniques:

- a. Mise à niveau de l'outillage du management de projet ;
- b. Les outils pour la visualisation des résultats
- c. Les méthodes d'identification (METRA,...);
- d. Les méthodes d'évaluation des risques;
- e. Les méthodes de résolution des problèmes;
- f. L'organisation des projets (du point de vue des moyens humain).

C. Le travail en mode projet = LES DONNÉES DE SORTIE:

- a. La maîtrise des coûts;
- b. La maîtrise de la qualité ;
- c. La maîtrise du délai;
- d. La maîtrise des risques.

2. Planification des projets

Dans le projet, la **phase de planification**, s'avère la plus stratégique et la plus déterminante, dont les résultats ont un impact direct sur les orientations et l'ampleur du projet. Un projet urbain ou

architectural, engendre des dépenses considérables et demande de l'implication d'un très grand nombre: d'**acteurs**. Il doit de plus se réaliser à l'intérieur de balises, d'ordres temporel et financier (**le triangle de performance**), bien définies et établies en fonction des contraintes identifiées ainsi que des ressources disponibles. De cette première phase résulteront les décisions et les données déterminantes relativement aux objectifs du projet, à son contenu et à ses paramètres de réalisation.

L'effort de planification commence par une discussion entre ceux qui veulent le projet. Cette première étape, qui revêt une importance cruciale, doit consister en un échange à double sens d'idées et d'informations. Le décideur et les représentants des utilisateurs ou usagers doivent faire savoir au planificateur quels sont les problèmes qui se posent et ce qu'ils veulent obtenir.

Pour commencer, l'équipe de planification aura besoin de certaines informations de base concernant le projet. Le planificateur doit déterminer ce qui est disponible et où l'on peut se le procurer, et identifier les personnes qui peuvent servir de point de contact entre l'équipe de planification, les organismes spécialisés et la communauté locale. Le planificateur doit aussi déterminer quelles sont les données essentielles qui ne sont pas disponibles, de sorte que des études puissent être prévues et leur coût évalué. La gamme d'informations nécessaires et leur degré de détail varieront selon le niveau de la planification.

Ainsi, il est demandé à l'apprenant, à travers une approche analytique d'un cas d'étude réel, d'identifier et analyser le projet à travers ses différentes phases en matière de procédures et processus depuis son inscription (cahier de charge, appel d'offre, autorisation programme, passation et attributions des marchés), sa conception et/ou réalisation jusqu'à sa clôture et réception. A l'issue de cette analyse, l'apprenant évaluera le niveau de respect du triangle de performance « budget, délai, qualité », selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Choix du projet « **Objet du travail** » **Etape2:**

Identification de sujet «**Sujet du travail**»

A travers une approche analytique d'un cas d'étude réel, l'apprenant doit observer et analyser le projet à travers ses différentes phases en matière de procédures et processus depuis son inscription (cahier de charge, appel d'offre, autorisation programme, passation et attributions des marchés), sa conception et/ou réalisation jusqu'à sa clôture et réception.

Etape3: Traitement du sujet:

A l'issue des deux étapes, les enseignements tirés en confrontation avec le cadre référentiel et des exemples nationaux et livresques lui permettent de :

- Faire le bilan de ce qui est fait et de ce qui devrait être fait;
- Dégager la problématique du projet cas d'étude: les incohérences, insuffisances ou même les défaillances ;
- Identifier et repérer les causes ;
- Enfin, faire une estimation des risques susceptibles de perturber le prévu du projet en

essayant d'identifier, d'évaluer le niveau de respect du triangle de performance « budget, délai, qualité ».

- Et de quantifier par des méthodes le calcul de prévention et d'apparition des risques et aussi d'apporter des corrections et limiter les impacts, afin que le projet soit géré dans un contexte de qualité.

Finalité du semestre

Le semestre est couronné par une présentation des travaux en Power Point sur Data-show, en plus d'un document Word, en vue d'une évaluation. Tout le contenu du semestre est à présenter et à expliquer et à justifier. Il s'agit de faire :

- Introduction générale/problématique
- Cadre référentiel relatif au thème traité;
- Approche thématique : développer la thématique en question dans le monde et en Algérie.
- Approche analytique:
 - Présentation du projet sous tous ses aspects;
 - Genèse du projet depuis l'idée jusqu'à l'état d'avancement actuel;
 - Les enseignements tirés et problématique du cas d'étude;
 - L'étude comparative avec d'autres projets similaires;
 - Tableau synoptique et synthétique du projet.
- Conclusion: qui clôture les deux approches et tire les éléments de travail qui reste pour le prochain semestre.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

- La documentation fournie par les étudiants et les encadreurs varie selon les cas d'étude et les thématiques développées.
- En complément des cours, séminaires et ouvrages, il est essentiel de rassembler l'ensemble de la documentation relative au projet, tels que : le dossier de marché, l'appel d'offres (étude, suivi et réalisation), les procès-verbaux de jugement (ouverture des plis), la lettre d'attribution, les documents graphiques, les plannings, etc.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **Intelligence artificielle**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits : **3**

Coefficient: **2** Volume horaire hebdomadaire total:**03H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine):**00H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine):**00H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **3H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

- Mathématiques
- Statistiques

OBJECTIFS GENERAUX DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT

L'objectif de cette matière est de fournir aux étudiants une introduction structurée aux concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA) et de ses applications spécifiques dans le management de projets de construction ou d'ingénierie. Elle vise à développer une compréhension critique des enjeux, opportunités et limites de l'IA dans la gestion de projet (suivi, planification, analyse des risques, modélisation prédictive).

Initier les étudiants à la programmation en Python et à l'usage d'algorithmes d'IA pour la prise de décision. Préparer les futurs managers à intégrer les technologies émergentes dans la conduite de projets complexes.

Contenu de la matière d'enseignement

1. Introduction à l'intelligence artificielle et à l'architecture

- Définitions, historique et grands principes de l'IA
- Panorama des champs d'application de l'IA dans l'architecture et le bâtiment
- Évolution des outils numériques et place de l'IA dans la transformation du métier De management de projets

2. Fondamentaux techniques de l'IA

- Notions de base sur :
- Apprentissage automatique (Machine learning)
- Modèles et Algorithmes
- SVM (Support Vector Machine)
- Arbres de décisions
- Clustering

- K-means
- DBSCAN (Density-Based Spatial Clustering of Applications with Noise)
- Les réseaux de neurones
- Apprentissage profond (Deep learning)
- Présentation des principaux outils, plateformes et langages utilisés (Python, outils cloud, etc.)

3.L'IA pour la planification, le suivi et l'optimisation de projet

- Introduction au design génératif appliqué à la planification (Gantt dynamique, allocation intelligente des ressources)
- IA pour la prédiction des délais, identification des tâches critiques, réallocation automatique des ressources
- Utilisation d'outils pour la visualisation de scénarios et de chemins critiques (via Python, PowerBI, ou outils spécialisés)
- Exemples d'outils : ChatGPT + Excel, MS Project + scripts, SimulAI

4. Simulation, analyse et optimisation de performance de projet

- Prédiction de dépassement de budget ou de retard
- Analyse de productivité d'équipe et détection de goulets d'étranglement
- Tableaux de bord intelligents : intégration IA pour lecture et interprétation automatique des indicateurs projet
- Analyse prédictive de l'avancement d'un chantier selon les données météo, livraison, effectifs
- Simulation de retards via des modèles Monte Carlo

5. IA générative pour la communication et la documentation projet

- Génération de rapports automatiques à partir de données projet (temps réel, Excel, CSV)
- Utilisation d'agents conversationnels pour l'assistance projet (résumé de réunion, relances automatiques, rédaction de mails)
- Création de présentations et synthèses de projets à l'aide de générateurs de contenus visuels et textuels (DALL·E, Midjourney, ChatGPT, Claude)

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	00
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

Ganascia, J.Gabriel (2024) : l'IA expliquée aux humains. Paris France- Edition le Seuil.

Anglais, Lise, Dilhac, Antione, Dratwa, Jim et al. (2023) : L'éthique au coeur de l'IA. Quebec Obvia.

J.Robert (2024) : Natural LanguageProcessing (NLP) : définition et principes – Datasciences.

Lien : <https://datascientest.com/introduction-au-nlp-natural-language-processing>

Qu'est-ce que le traitement du langage naturel. Lien :

<https://aws.amazon.com/fr/what-is/nlp/> M.Journe : Eléments de Mathématiques

discrètes – Ellipses

F.Challet : L'apprentissage profond avec Python – Eyrolles

H.Bersini (2024) : L'intelligence artificielle en pratique avec Python – Eyrolles B.Prieur (2024) : Traitement automatique du langage naturel avec Python – Eyrolles

V.Mathivet(2024) : Implémentation en Python avec Scikit-learn – Eyrolles G.Dubertret (2023) : Initiation

à la cryptographie avec Python – Eyrolles S.Chazallet (2023) : Python 3 – Les fondamentaux du langage –

Eyrolles H.Belhadef, I.Djemal : Méthode TALN – Cours de l'université de Msila – Algérie

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MANAGEMENT DE LA QUALITE**

Unité d'enseignement : **UED**

Nombre de Crédits : **3**

Coefficient: **2** Volume horaire hebdomadaire total:

1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine): **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

Une maîtrise de la langue française, des notions de management, ainsi que des fondamentaux des outils de la qualité.

Objectif général de la matière d'enseignement :

Rappeler tous les acquis de management ainsi que ceux des outils de la qualité pour constituer un savoir intégré et actualisé du management de la qualité autour de l'approche par processus.

Objectifs d'apprentissage (de 3 à 6 lignes, n'inclure que les objectifs évalués) :

- Connaître la genèse de la notion de qualité en maîtrisant le parcours du concept ;
- Connaître les gourous de la qualité ainsi que leurs principes et apports à la qualité ;
- Maîtriser l'approche processus et son intérêt, ainsi que les caractéristiques d'un processus ;
- Faire la différence entre le management par les processus et le pilotage des processus, ainsi que leur articulation ;
- Maîtriser le système de management de la qualité ;
- Maîtriser les différents types de processus au sein d'une organisation en les distinguant ;
- Maîtriser la modélisation et la cartographie d'un processus.

Contenu de la matière d'enseignement

Le contenu de cette matière fait la généalogie du management de la qualité et du système de management de la qualité, en mettant en exergue les principaux gourous de la qualité avec leurs principes, leurs approches et leurs méthodes. La matière fait converger tous les acquis

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

relatifs au management et aux outils de la qualité dans une approche processus fondamentale au système de management de la qualité.

- **Cours introductif** / Le management de la qualité
- **Les gourous de la qualité**
- **Qualité et approche processus**
 - Qu'est-ce qu'un processus ?
 - L'approche processus
 - Caractéristiques d'un processus
 - Intérêt de l'approche processus et mise en place d'un SMQ
 - Pilotage des processus et management par les processus
 - Classification et typologie des processus
 - Modélisation d'un processus : BPMN
 - Concepts indispensables à la BPMN
 - Les pictogrammes pour les événements et les tâches
 - Modélisation des sous-processus

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Continu	00
Total	100

Références & Bibliographie

- **Juran, J. M. & Godfrey, A. B.** (1999). *Juran's Quality Handbook* (5th Edition). McGraw-Hill.
- **Deming, W. E.** (1986). *Out of the Crisis*. MIT Press..
- **ISO (Organisation internationale de normalisation).** (2015). *ISO 9001:2015 – Systèmes de management de la qualité – Exigences*.
- **Crosby, P. B.** (1979). *Quality is Free: The Art of Making Quality Certain*. McGraw-Hill.
- **Feigenbaum, A. V.** (1991). *Total Quality Control*. McGraw-Hill.
- **Chartrain, J.-P.** (2018). *Manager par la qualité : concepts, outils et mise en œuvre*. Dunod.
- **Reynaud, E.** (2013). *Qualité et performance dans les organisations*. De Boeck Supérieur.
 - **Couturier, R. & Belkadi, M.** (2012). *Le management de la qualité : Outils, démarches et mise en œuvre*. AFNOR Éditions.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **CONSTRUCTIONS SPECIALES**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits: **1**

Coefficient: **1** Volume horaire hebdomadaire total: **1H30**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **00H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) **00H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Toutes les connaissances nécessaires à la bonne lecture et interprétation de documents graphiques et techniques, construction, RDM, structure, GDP

Objectif général de la matière d'enseignement : Elargir l'horizon de réflexion au projet spéciaux, maîtriser certaines technologies de préfabrication, se préparer à réagir devant des projets complexes

Objectifs d'apprentissage: L'objectif attendu de cette matière est d'inciter les étudiants à penser de façon prospective et créative de nouvelles techniques de structure de construction dite spéciales, en incorporant, très fortement les notions d'économie «réaliser: plus rapide, plus efficace, moins de cout, moins de risque », toute en assurant un bon niveau de qualité de la construction.

Cette matière vise la capacité d'assumer l'ensemble des responsabilités liées aux missions de manager de Architecturaux et Urbains et d'aménagement urbaine; où l'utilisation des structures non courantes est plus en plus fréquente, et la maîtrise de ce type de construction est nécessaire, si ce n'est pas obligatoire.

Contenu de la matière d'enseignement

- I. Initiation aux structures (généralités).
- II. Structures en acier LAC et PAF.
- III. Structures mixte Acier-Béton.
- IV. Structures préfabriquées en béton.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Examen	100
Total	100

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Références & Bibliographie

- **NF EN 10204** – Produits métalliques – Types de documents de contrôle (ID C:A00-001, Janvier 2005)
- **NF EN 10025-1** – Produits laminés à chaud en aciers de construction – Partie 1
- **Aleyda Resendiz-Vazquez** – *L'industrialisation du bâtiment : le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France*, Conservatoire National des Arts et Métiers.
- Kim S. Elliott *structures en béton préfabriqué* – Deuxième édition Wiley-Blackwell
- Pierre Aymeric, Jean-Marc Broda, Jean-Michel Torrenti *Conception de structures mixtes et en béton précontraint* Éditions Eyrolles
- Hirt, M. A., Bez, R., & Nussbaumer, A. (2006). *Construction métallique : Notions fondamentales et méthodes de dimensionnement*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Morel, J. (1998). *Calcul des structures métalliques selon l'Eurocode 3*. Eyrolles.
- Muzeau, J.-P. (2010). *La construction métallique avec les Eurocodes*. Eyrolles.
- Muzeau, J.-P. (2013). *Manuel de construction métallique*. Eyrolles.
- UNA serrurerie-métallerie de la Capeb, CTICM, & ConstruirAcier. (2011). *Structures métalliques : Ouvrages simples. Guide technique et pratique*. Eyrolles.
- Aymeric, P., Broda, J.-M., & Torrenti, J.-M. (2021). *Conception de structures mixtes et en béton précontraint*. Eyrolles.
- Brozzetti, J. (1996). *Construction métallique et mixte acier-béton, Tome 1 : Calcul et dimensionnement selon les Eurocodes 3 et 4*. Eyrolles.
- Brozzetti, J. (1996). *Construction métallique et mixte acier-béton, Tome 2 : Conception et mise en œuvre*. Eyrolles.
- Collectif. (2001). *Eurocode 4 et document d'application nationale : Conception et dimensionnement des structures mixtes acier-béton*. Eyrolles.
- Hjiej, M., & Aribert, J.-M. (2012). *Constructions mixtes acier-béton : Conception et calcul des poutres mixtes des planchers de bâtiments courants*. CSTB.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **ANALYSE DES DONNEES**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits: **1** Coefficient: **1** Volume horaire hebdomadaire total: **1H30**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): 00H00
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) 00H00

Description de la matière d'enseignement

Prérequis:

A voir des connaissances en :

- Mathématiques;
- Statistiques;
- Traitement du texte (Word, Excel, ...)
- Maîtrise de la langue.

Objectif général de la matière d'enseignement:

- Initier les étudiants à l'ensemble du processus de traitement de données dans un projet de recherche.
 - Leur fournir les compétences nécessaires pour collecter, enregistrer, analyser et interpréter des données (quantitatives et qualitatives).
- Intégrer les outils numériques et l'IA pour optimiser la gestion et l'exploitation des données.

Objectifs d'apprentissage:

L'étudiant sera capable de :

- Concevoir des outils de collecte de données adaptés à une problématique.
- Organiser, structurer et sécuriser les données collectées.
- Utiliser des outils comme SPSS et Nvivo, mais aussi ChatGPT, Excel IA, MonkeyLearn pour assister l'analyse.
- Identifier les limites éthiques et méthodologiques de l'usage de l'IA dans l'analyse.

Contenu de la matière d'enseignement

1. Introduction à la matière
2. Gestion des données : types de données, méthodes, structuration avec outils numériques
3. Collecte des données :
 - Objectifs de la collecte
 - Choix et conception des outils (questionnaires, guides d'entretien)
 - Processus de collecte assisté par IA
4. Enregistrement des données :

- Formats numériques, outils (Excel, Google Forms, KoboToolbox)
- Préparation à l'analyse (nettoyage, structuration)
- 5. Travail de terrain : journal de bord, synthèse, retour réflexif
- 6. Analyse des données :
 - Quantitatives : SPSS (statistiques, tableaux)
 - Qualitatives : Nvivo (codage, thématisation)
 - Outils IA : ChatGPT, MonkeyLearn, Excel AI pour exploration et pré-analyse

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en (%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

ALAMI Sophie, DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle (2009), *Les méthodes qualitatives*, éd. Itcis, Alger, 128 p.

DESINGLY François (2016), *Le questionnaire*, éd. Armand Colin, Paris, 127 p.

GHIGLIONE & MATALON B., *Les enquêtes sociologiques*, éd. Armand Colin, Paris, 6^e édition.

LEJEUNE Christophe (2014), *Manuel d'analyse qualitative*, éd. De Boeck, Bruxelles.

LESSARD-HEBERT Michelle, BOUTIN Gérald, GOYETTE Gabriel (1997), *La recherche qualitative : fondements et pratiques*, éd. De Boeck Supérieur, 124 p.

MARTIN Olivier (2009), *L'analyse de données quantitatives*, éd. Armand Colin, Paris, Collection : L'enquête et ses méthodes, 127 p.

MEYNAUD Hélène Y. & DUCLOS Denis (1998), *Les sondages d'opinion*, éd. Casbah, Alger, 124 p. (Collection : Guides Approches)

PAUGAMS (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, chapitres 4, 5, 12.

PIRET Anne, NIZET Jean & BOURGEOIS Etienne (1996), *L'analyse structurale*, éd. De Boeck, Bruxelles, 173 p.

YIN Robert K. (2014), *Case Study Research: Design and Methods*, éd. SAGE Publications, Fifth Edition, 312 p.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **START-UP ET ENTREPREUNARIAT**

Unité d'enseignement : **UED**

Nombre de Crédits: **01** Coefficient: **01** Volume horaire hebdomadaire total: **1H30**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Pré-requis:

- Mathématiques.
- Base en Physiques

Objectif général de la matière d'enseignement:

L'objectif de cette matière est d'initier les étudiants sur l'entrepreneuriat et la création des start-up, qui peut se représenter comme un parcours composé d'étapes clés : de l'idée au projet, du projet à sa réalisation.

Objectifs d'apprentissage:

À la fin du semestre, l'étudiant sera capable de :

- Développer sa start-up étape par étape
- Concentrer ses efforts et son budget
- Développer une mise en pratique des idées et projets
- Présenter son projet en utilisant les formats des concours de start-ups.

Contenu de la matière d'enseignement

Chapitre 01

- Comprendre les bases de l'entrepreneuriat.
- Maîtriser les outils des entrepreneurs à succès.
- L'innovation et l'entreprise innovante. Chapitre

02

- Évaluer la validité et la faisabilité d'une idée innovante.
- Passer de l'idée au projet grâce à un business model adapté.

- Monter un business plan financier.
- Financer l'entreprise innovante et comprendre les critères des investisseurs. Chapitre 03
- Start-up en Algérie.
- Aide et soutien des idées innovantes

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en%
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- ❖ **Boyer, A.Hirigoyen, G. Thépot.** Les fondamentaux de l'entreprise : Marketing, Production, Finance, Ressources Humaine, Stratégie, Ed. D'Organisation, 2004
- ❖ **Combemale,P.** Comprendre l'entreprise, ArmandColin, 2005.
- ❖ **Edighoffer, Jean-René.** Gestion d'entreprise,Ed. Nathan, 2005.
- ❖ **Soparnot,R.** Organisation et gestion des entreprises,Dunod,2006.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: ANGLAIS 3

Unité d'enseignement: UET

Nombre de Crédits:1

Coefficient:1 Volume horaire hebdomadaire total:1H30

- Cours (nombre d'heures par semaine):1H30
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine):
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) :.....

Description de la matière d'enseignement

Prérequis: Avoir étudié l'anglais ou l'avoir pratiqué dans un cadre professionnel.

Objectif général de la matière d'enseignement:

Permettre aux étudiants de maîtriser le vocabulaire actif et les expressions usuelles du management de projet à l'international, de la phase d'élaboration au déploiement en passant par l'animation et la coordination d'une équipe multiculturelle.

Objectifs d'apprentissage :

Présenter l'architecture globale du projet: de la phase initiale à la conclusion en précisant distinctement les différents cycles de vie : quoi, avec quels moyens et selon quel rythme.

Acquérir l'Anglais fonctionnel et le vocabulaire utilisé au cours du management d'un projet, par les des étapes du projet.

Contenu de la matière d'enseignement

Course 1: Those Who Succeed in Management Are Great Leaders. Course 2: The Six Phases of Project Management: Initiation Phase. Course 3: The Six Phases of Project Management: Definition Phase. Course 4: The Six Phases of Project Management: Design Phase.

Course 5: The Six Phases of Project Management: Development Phase. Course 6: The Six Phases of Project Management: Implementation Phase. Course 7: The Six Phases of Project Management: Follow-up Phase.

Course 8: Passive Voice.

Course 9: Reported Speech.

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondérationen(%)
Examen	100
Total	100

Références & Bibliographie

- 1/HenkHarmsen,(2006),ProjectManagementHandbook:The Hague
- 2/ Chromatic and Diaz, T. Apandi (Ed.) (2003). Extreme Programming Pocket Guide. Sebastopol, CA: O'Reilly & Associates.
- 3/WWFStandardsofConservation Project and Programme

SEMESTRE 4

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **MEMOIRE ET PROJET DE FIN D'ETUDES**

Unité d'enseignement: **UEF**

Nombre de Crédits: **18** Coefficient: **10**

Volume horaire hebdomadaire total: **6H00**

- Cours(nombre d'heures par semaine):**0H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) :**0H00**
- Atelier:**6H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis :

Maîtrise des outils de lecture et de représentation, connaissances techniques se rapportant au domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, expression verbale, maîtrise des concepts autour du projet et de son détail, terrain, chantier, organisation, mise en œuvre. Ainsi, l'étudiant doit avoir :

- Une maturité de réflexion sur le projet, absolument indispensable.
- Une maîtrise de la situation du projet (présenter tout le processus).
- Une maîtrise de la gestion et du management de projet.
- Une qualité de présentation orale recommandée.

Objectif général de la matière d'enseignement :

Cette matière vise à inciter les apprenants à se doter d'outils scientifiques et méthodologiques spécialisés, nécessaires à leur profil professionnel :

- **Option 1** : Application des méthodes et outils de management dans le projet.
- **Option 2** : Application des méthodes et outils de planification et d'ordonnancement dans le projet.

Ce semestre achève le développement d'un esprit rationnel et d'une attitude entrepreneuriale face à la gestion de projet.

Objectifs d'apprentissage :

Cette matière vise à :

- Fédérer tous les enseignements assurés au sein de la formation.
- Favoriser l'anticipation et la coordination.
- Permettre une convergence des connaissances, un recoupement des informations et une synthèse des acquisitions.
- Mettre l'étudiant en situation de vision globale par rapport au projet dans ses diverses spécificités.

Il est demandé à l'étudiant:

- Engager la réflexion sur les conditions, méthodes et outils à mettre en œuvre pour assurer la qualité du projet.
- Proposer les lignes directrices pour un processus de maturation optimale du projet.
- Mettre au point une technique et une méthode pour une qualité de présentation et de communication entre les parties prenantes du projet, garantissant ainsi sa réussite.

Contenu de la matière d'enseignement

Finalité du semestre:

Ce semestre constitue une étape décisive dans la formation des étudiants, visant à apporter une réponse structurée et approfondie à la problématique initiale, tout en intégrant une démarche d'amélioration continue des systèmes de management. Il s'inscrit dans une approche globale où la gestion de projet est envisagée comme un levier de création de valeur et d'optimisation des performances organisationnelles.

L'objectif principal est de permettre aux étudiants d'appliquer les principes fondamentaux du management, de la gestion de projet et de l'innovation à travers l'analyse critique de cas d'étude concrets. Cette approche leur permettra non seulement d'acquérir une vision systémique des organisations, mais aussi de développer une posture managériale proactive face aux défis contemporains.

Le déroulement de cette matière repose sur une méthodologie rigoureuse qui suit plusieurs étapes essentielles :

1. Planification Stratégique et Organisation du travail

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

- Définition des objectifs globaux et spécifiques en lien avec la problématique de départ.
 - Élaboration d'un échéancier intégrant des jalons précis pour structurer l'évolution du travail.
 - Mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs de performance pour garantir l'efficacité du processus.
- 2. Développement des Compétences Managériales et Analyse de Cas d'Étude**
- Approfondissement des concepts liés à la gestion de projet, au management de la qualité et à l'amélioration continue.....
 - Intégration des principes du Management et de la gestion par les processus pour optimiser la performance des organisations.
 - Étude et analyse critique de **cas réels d'entreprises**, mettant en lumière les bonnes pratiques et les axes d'amélioration possibles.
 - Simulation de situations managériales pour renforcer la capacité de prise de décision
- 3. Suivi et Pilotage**
- Accompagnement personnalisé pour assurer une progression cohérente et efficace des projets.
 - Encouragement d'une approche collaborative et interdisciplinaire pour favoriser l'émergence de solutions innovantes.

Ce semestre ne se limite pas à une simple application des concepts théoriques, mais vise à **créer de la valeur ajoutée** au sein des organisations en développant des approches novatrices et efficaces du management. En intégrant une logique d'amélioration continue et d'analyse critique, les étudiants seront en mesure de :

- Concevoir des **modèles de management performants et adaptés aux réalités économiques et industrielles**.
- Mettre en œuvre des **stratégies d'optimisation des systèmes organisationnels** pour renforcer la compétitivité des entreprises.
- Développer une **culture managériale axée sur la performance, l'agilité et l'innovation**.

Le **projet de fin d'études**, sanctionné par une **soutenance orale et un mémoire écrit**, constitue l'aboutissement de ce processus d'apprentissage et de maturation managériale. Il représente une opportunité unique pour les étudiants de démontrer leur capacité à **analyser, concevoir et piloter des projets complexes**, tout en intégrant une dynamique d'amélioration continue et de création de valeur au sein des organisations.

Ce semestre est ainsi une passerelle essentielle entre la formation académique et la réalité professionnelle, préparant les futurs managers à relever les défis de demain avec rigueur, créativité et expertise.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

La bibliographie, varie selon lesprojetsetles thématiques.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **STAGE EN ENTREPRISE**

Unité d'enseignement: **UEM**

Nombre de Crédits: **9** Coefficient: **6** Volume horaire hebdomadaire total: **16H00**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux pratiques /Stage (nombre d'heures par semaine): **16H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis

L'étudiant doit posséder des connaissances préalables sur :

- Les **acteurs du projet** et leurs rôles respectifs ;
- La **gestion de chantier** et ses spécificités ;
- Les **différents processus du projet**, de la conception à la réalisation ;
- L'ensemble des **fondamentaux du management** appliqué au domaine.

Objectif Général de la Matière

Cette matière vise principalement à **immerger l'étudiant dans les réalités du monde professionnel**, en le confrontant aux dynamiques de l'entreprise, du chantier, des administrations, ainsi qu'aux interactions entre les **maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre**.

Objectifs d'Apprentissage

À l'issue du stage, l'étudiant sera en mesure de :

- **Effectuer une transition fluide** entre le monde académique et l'univers professionnel ;
- **Compléter ses connaissances théoriques** par des applications pratiques adaptées aux exigences du terrain ;
- **Développer une vision globale de l'entreprise**, en comprenant sa structure, ses activités et son fonctionnement interne ;
- **Renforcer ses compétences en communication et en gestion de projet**, en cultivant la rigueur, l'esprit d'équipe et l'échange d'expérience ;
- **Identifier et comprendre le rôle des différents intervenants** dans une opération de construction ;
- **Assimiler les aspects clés de la gestion d'une institution d'accueil** et son organisation interne ; **Acquérir les compétences essentielles** au fonctionnement d'un milieu professionnel donné ;
- **Confronter ses ambitions personnelles aux réalités et aux attentes des entreprises** ;
- **Prendre des initiatives et des responsabilités**, favorisant ainsi son autonomie et sa capacité d'adaptation ;

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

- **Construire une première expérience significative** à valoriser dans son curriculum vitae ;
- **Approfondir sa connaissance d'un secteur d'activité**, en identifiant ses spécificités et ses opportunités
- **Explorer et mieux comprendre les métiers du management et de la planification**, tout en découvrant de nouvelles perspectives professionnelles ;
- **Assimiler des savoir-faire pratiques** permettant une application concrète des concepts étudiés ;
- **Maîtriser et analyser les enjeux des missions confiées**, en développant une approche critique et proactive.
- Faire face et résoudre les situations de blocage et de difficulté;
- Rédiger un document synthétique.

Contenu de la matière d'enseignement

Cette matière consiste à réaliser d'un commun accord avec l'enseignant, un stage en milieu professionnel.

Le stage est une étape essentielle du parcours de la formation. Il permet de découvrir le monde professionnel, c'est une forme d'immersion en milieu professionnel.

L'étudiant est appelé à suivre un stage de fin de cycle de Master pour une période de 225 heures.

Il lui permet de mettre en pratique les outils théoriques et méthodologiques acquis au cours de sa formation et d'identifier ses compétences. Aussi, le stage a pour but de le préparer à l'entrée dans la vie active, notamment par une meilleure connaissance du monde professionnel.

Les stages ont une influence directe aussi bien sur la formation que sur le recrutement. L'expérience vécue lors d'un stage peut constituer pour le stagiaire l'occasion de mieux comprendre ses motivations, permettant par la suite de mieux orienter les choix professionnels. Etre méthodique permet au stagiaire de gagner en qualité, en temps, en compétences ...et en professionnalisme.

Le stage est une expérience professionnelle à multiples avantages :

- Le stagiaire représente le trait d'union de l'établissement de formation avec le monde professionnel. Ainsi est établie une communication permet à l'établissement d'actualiser la formation et de l'ajuster à la demande professionnelle.
- C'est un des moyens de recrutement et de mise à l'épreuve de futurs collaborateurs pour l'entreprise. Les connaissances pratiques acquises seront utiles pour valoriser le CV lors de la première recherche d'emploi.
- Il permet de mieux connaître le monde professionnel, de faire partie de l'entreprise, de s'orienter après une expérience professionnelle.

➤ **RAPPORT DE STAGE**

Le stagiaire est tenu d'établir une fiche journalière (carnet de bord).

A la fin du stage, le stagiaire présentera un rapport de stage, retraçant l'activité ou les tâches réalisées durant toute la période de mise en situation professionnelle : Il s'agit d'un compte

rendu. Ce rapport doit être constitué de :

1. Première partie du rapport: Activité de l'entreprise
2. Deuxième partie du rapport : Activité du stagiaire
3. Les annexes: Liste des documents

Le rapport de stage doit être visé par les responsables des structures d'accueil et évalué par les encadreurs chargés du suivi du stage.

➤ **LA CONVENTION DE STAGE:**

La Convention doit être établie pour chaque étudiant, c'est un document incontournable pour effectuer un stage. Chaque période de stage fait l'objet d'une convention conclue entre trois intervenants : le département de Management de Projets, la structure d'accueil et le stagiaire (étudiant).

Les structures d'accueil peuvent être la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, l'entreprises de réalisation, les collectivités locales, ministères, URBACO, etc

Modalités d'évaluation

Le stage en entreprise est sanctionné par un rapport écrit et une soutenance.

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

La bibliographie, varie selon les projets et les thématiques.

Identification de la matière d'enseignement

Intitulé: **SEMMINAIRES**

Unité d'enseignement: **UED**

Nombre de Crédits: **3**

Coefficient: **3** Volume horaire hebdomadaire total: **1H30**

- Cours (nombre d'heures par semaine): **0H00**
- Travaux dirigés/Séminaires (nombre d'heures par semaine): **1H30**
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : **0H00**

Description de la matière d'enseignement

Prérequis

L'étudiant doit posséder des connaissances relatives à :

- **Les acteurs du projet** et leurs rôles respectifs ;
- **La gestion de chantier** et ses spécificités ;
- **Les processus du projet**, de la conception à la réalisation ;

- **L'ensemble des acquis en management**

appliqués au domaine. Objectif Général de la Matière

- Approfondir les connaissances dans le domaine de spécialité. Objectifs d'Apprentissage

L'objectif principal de la programmation des séminaires est de :

- **Familiariser les étudiants avec les actualités du management de projet** (méthodes, outils, processus...) et leur permettre de débattre et d'échanger en groupe sur les problématiques pratiques rencontrées pendant leur formation ;
- **Favoriser le retour d'expérience**, en confrontant les concepts théoriques aux réalités du terrain ;
- **Encourager les apprenants, qu'ils soient futurs professionnels ou chercheurs, à développer un intérêt pour l'actualité du management, la gestion, la planification et l'ordonnancement des projets.**

Contenu de la matière d'enseignement

Cette matière fait appel à différents intervenants spécialisés, qui peuvent être :

- Des enseignants universitaires ;
- Des chercheurs ;
- Des experts ou professionnels externes.

Les contenus des interventions porteront sur des thématiques définies par l'équipe d'encadrement, en fonction des besoins spécifiques de la spécialité et des sujets abordés par les étudiants. Ces interventions visent à enrichir les connaissances des apprenants en leur offrant un éclairage pratique et actualisé sur les enjeux du management de projet.

Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en(%)
Continu	100
Total	100

Références & Bibliographie

A définir par l'enseignant les séminaristes et les enseignants.

V-Accords ou conventions

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

VI-CURRICULUMS VITAE

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

CURRICULUM-VITEA
ENSEIGNANTS EXTERNES

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Annexes

Références de l'habilitation des masters

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 188 du 1 JUIL. 2009

portant habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2009-2010
à l'université de Constantine

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu l'ordonnance n°69-54 du 17 juin 1969, modifiée, portant création de l'université de Constantine,
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n° 09-129 du 2 Joumada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant reconduction dans leurs fonctions de membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,
- Vu l'arrêté n°129 du 4 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation,
- Vu le Procès Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 31 mars - 1^{er} 2009.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilités, au titre de l'année universitaire 2009-2010, les masters dispensés à l'université de Constantine conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et le Recteur de l'Université de Constantine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur.

**Annexe : Habilitation de masters
Université de Constantine
Année universitaire 2009-2010**

Domaine	Filière	Spécialité	
Sciences et Technologies	Génie électrique	Signaux et système : contrôle des systèmes	
		Electrotechnique	
		Gestion et transformation de l'énergie électrique	
	Génie Climatique	Génie climatique et énergétique	
		Génie civil	Structure des matériaux
	Génie Mécanique	Aéronautique	
Architecture		Génie thermique et énergétique	
Sciences de la Matière	Physique	Conduite opérationnelle des projets	
Mathématiques Informatique	Mathématiques	Urbanisme opérationnel	
		Energétique	
Sciences de la Nature et de la Vie	Biologie Animale	Equations aux dérivées partielles	
		Statistique des processus aléatoires	
	Biologie	Topologie algébrique et systèmes dynamique	
		Microbiologie	Gestion de la qualité
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	Sciences commerciales	Génétique moléculaire	
		Sciences de gestion	Toxicologie et santé
		Marketing	Ecologie microbienne
Droit et Sciences politiques	Droit	Gestion de la qualité des aliments	
		Marketing International	
Sciences Humaines et Sociales	Sciences sociales	Nutrition humaine	
		Marketing	
Langue et Littérature Arabe	Langue arabe	Comptabilité et finance	
	Littérature arabe	Santé et protection sociale	
Langue et Littérature Arabe	Littérature arabe	Droit bancaire et commerce International	
		Littérature étrangère et littérature comparée	



REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 513 du A. S. R. 2011

portant habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2011-2012
à l'université de Constantine

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu l'ordonnance n°69-54 du 17 juin 1969, modifiée, portant création de l'université de Constantine,
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Journada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,
- Vu l'arrêté n°129 du 4 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation,
- Vu le Procès Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 23 Juin 2011.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilités, au titre de l'année universitaire 2011-2012, les masters dispensés à l'université de Constantine conformément à l'annexe du présent arrêté.

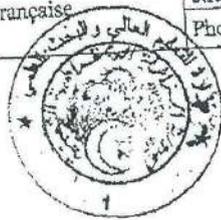
Art. 2 : Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et le Recteur de l'Université de Constantine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Annexe : Habilitation de masters
الجامعة المغربية 2011/2012

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences et Technologies	Architecture et Urbanisme	Management de projets	P
	Génie Electrique	Systèmes de communication	A
	Génie Civil	Voies et ouvrages d'art	A
		Géotechnique	A
	Génie des Procédés	Génie pharmaceutique	A
		Génie pharmaceutique	P
		Génie chimique	A
		Génie de l'environnement	A
	Génie Mécanique	Maitrise des risques industriels	P
	Sciences de la Matière	Chimie	Analyse physico-chimique et contrôle de la qualité du médicament
Physique		Physique des matériaux des transitions des phases	A
Mathématiques Informatique	Informatique	Systèmes distribués	A
		Génie logiciel	A
	Mathématiques	Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance	A
Sciences de la terre et de l'Univers	Aménagement du Territoire	Risques naturels	A
		Cartographie-topographie et systèmes d'information géographique	P
		Eau et aménagement durable	A
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	Sciences Economiques	Finance internationale	A
Droit et Sciences Politiques	Sciences Politiques	Gouvernance locale	A
Lettres et Langues Etrangères	Langue Française	Didactique de la langue française langue étrangère : Français sur objectif spécifique	A
		Phonétique et phonologie	A



Etablissement :
 Intitulé du master : Management des Projets de Construction
 Année universitaire :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 1071 du 13 OCT. 2015

portant habilitation de Masters des filières à recrutement national

ouverts au titre de l'année universitaire 2015 - 2016

à l'université de Constantine 3

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n° 11 – 402 du 3 Moharram 1433 correspondant au 28 novembre 2011 portant création de l'université de Constantine 3;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu le Procès-Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 26 juillet 2015.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilités, au titre de l'année universitaire 2015 - 2016, les Masters des filières à recrutement national, dispensés à l'université de Constantine 3 conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art.2 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'Université de Constantine3 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

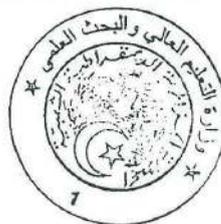


Fait à Alger le
Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Annexe:
Habilitation de Masters des filières à recrutement national
Université de Constantine 3
Année universitaire 2015 – 2016

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences et Technologies	Architecture	Architecture durable et énergie verte	A
		Conception architecturale et environnement urbain	A
		Design urbain	A
		Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine	A
		Management de projets	P
		Réhabilitation durable du patrimoine architectural et urbain	A
	Urbanisme	Urbanisme	A
		Urbanisme opérationnel	P
		Urbanisme pour l'architecture	A
		Urbanisme pour l'architecture	P



Etablissement :
 Intitulé du master : Management des Projets de Construction
 Année universitaire :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 1100 du 25 juillet 2016

Fixant la nomenclature des filières du domaine
« Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville »
En vue de l'obtention des diplômes de licence et de master

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou-El-Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Jomada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Jomada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1437 correspondant au 14 juin 2016 fixant le statut type de l'école supérieure ;
- Vu l'arrêté n°129 du 04 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale d'Habilitation ;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine ;
- Vu le procès verbal de la réunion des chefs de département d'architecture, d'urbanisme, de gestion des techniques urbaines et de géographie et d'aménagement du territoire, tenue à l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, le 13 mars 2016.
- Vu le procès verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation, tenue au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le 25 juillet 2016.

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Arrête

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet, de fixer la nomenclature des filières du domaine « Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master.

Art. 2: La nomenclature des filières du domaine « Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville » est fixée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art.3: Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, les présidents de Conférence Régionale des Universités et les Chefs d'établissement d'enseignement et de formation supérieurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Annexe :
Nomenclature des filières du domaine
« Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville »
En vue de l'obtention des diplômes de licence et de master

- Architecture
- Urbanisme
- Management de projets de construction
- Gestion des techniques urbaines
- Géomètre - Topographe

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Dom	Filière	Spécialités
Arts	Arts du spectacle	arts dramatiques
Arts	Arts du spectacle	Etudes cinématographiques
Arts	Arts du spectacle	Etudes musicales
Arts	Arts visuels	Arts plastiques
Arts	Arts visuels	Design
AUMV	Architecture	Architecture
AUMV	Géomètre Topographe	Géomètre Topographe
AUMV	Management de projets de construction	Conduite opérationnelle de projets
AUMV	Urbanisme	Urbanisme
DSP	Droit	Droit Privé
DSP	Droit	Droit public
DSP	Sciences politique	Etudes régionales
DSP	Sciences politique	Organisation politique et administrative
DSP	Sciences politique	Etudes Politiques comparées
DSP	Sciences politique	Relations internationales
LCA	Langue et civilisation	Anthropologie
LCA	Langue et civilisation	Anthropologie du patrimoine amazigh
LCA	Langue et littérature	Littérature amazigh
LCA	Linguistique et didactique	Linguistique amazigh
LLA	Etudes critiques	Critique et études littéraires
LLA	Etudes critiques	Critique et méthodes
LLA	Etudes linguistiques	Linguistique appliquée
LLA	Etudes linguistiques	Linguistique générale
LLA	Etudes littéraires	littérature algérienne
LLA	Etudes littéraires	Littérature arabe
LLA	Etudes littéraires	littérature comparée et mondiale
LLE	Langue allemande	Langue allemande
LLE	Langue anglaise	Langue anglaise
LLE	Langue espagnole	Langue espagnole
LLE	Langue française	Langue française
LLE	Langue italienne	Langue italienne
LLE	Langue Russe	Littérature Russe
LLE	Langue turque	Langue turque
LLE	Traduction	Traduction/Interprétation Arabe/Français/Anglais
MI	Informatique	Génie des Télécommunications et réseaux
MI	Informatique	Génie logiciel
MI	Informatique	Informatique
MI	Informatique	Ingénierie des systèmes d'information et Logiciels
MI	Informatique	Sciences de l'informatique

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 835 du 24/07/2017

Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur
- Vu le décret présidentiel n°17-180 du 27 Chaâbane 1438 correspondant au 24 mai 2017, complété, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethani 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1427 correspondant au 14 Juin 2016, fixant le statut type de l'école supérieure ;
- Vu l'Arrêté n° 1564 du 05 Octobre 2016 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité Pédagogique National des Ecoles Supérieures pour chaque domaine.
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu les procès-verbaux des réunions des conférences régionales des Universités de l'est, du centre et de l'Ouest
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRÊTE

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

Article 1^{er} : Le présent arrêté a pour objet l'habilitation des établissements de l'enseignement supérieur, à assurer des formations en vue de l'obtention du diplôme de Licence et/ou de master au titre de l'année universitaire 2017-2018 conformément à l'annexe du présent arrêté

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018 pour les étudiants inscrits en première année du Master.

Art. 3 : Les étudiants inscrits pour l'obtention du diplôme de Master à la date d'effet du présent arrêté sont soumis chacun dans sa spécialité aux dispositions des arrêtés d'habilitation correspondant aux formations mises en conformité ou harmonisées. Ces arrêtés qui resteront en vigueur jusqu'à l'année 2018-2019 figurent dans les annexes du présent arrêté.

Art. 4 : Les arrêtés cités à l'article 3 ci-dessus sont abrogés à compter de l'année Universitaire 2019-2020

Art. 5 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

*Le Ministre de L'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique*

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHESCIENTIFIQUE

Arrêté n° 448 du 23 AVR. 2019

Modifiant l'Arrêté n°1100 du 09 août 2016
Fixant La Nomenclature des Filières du Domaine
"Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville"
En Vue de l'Obtention des Diplômes de Licence et de Master

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n°19-111 du 24 Rajab 1440 correspondant au 31 Mars 2019, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada El thania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 août 2005, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadan 1437 correspondant au 14 juin 2016 fixant le statut type de l'école supérieure ;
- Vu l'arrêté n°1100 du 09 août 2016, fixant la nomenclature des filières du domaine " Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville", en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master ;
- Vu la circulaire n°01 du 11 Ramadhan 1438 H correspondant au 06 juin 2017 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2017-2018 ;


ARRETE

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Article 1er: Le présent arrêté a pour objet de modifier l'arrêté n°1100 du 09 août 2016, fixant la nomenclature des filières du domaine « Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master.

Art.2: La nomenclature des filières du domaine " Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville" est modifiée comme suit :

- Architecture
- Urbanisme
- Gestion des techniques urbaines
- **Métiers de la ville**

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, les Présidents de Conférence Régionale des Universités et les Chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Fait à Alger le :
Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 752 du 26 AOÛT 2018
portant habilitation des établissements de l'enseignement et de la formation supérieurs en vue de l'obtention du diplôme de Licence et/ou de Master au titre de l'année Universitaire 2018-2019

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n°17-243 du 23 Dhou El Kaada 1438 correspondant au 15 Aout 2017 modifié portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethani 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1427 correspondant au 14 Juin 2016, fixant le statut type de l'école supérieure ;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'Arrêté n° 1564 du 05 Octobre 2016 portant création, attributions, composition et Fonctionnement du Comité Pédagogique National des Ecoles Supérieures pour chaque domaine.
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission nationale d'habilitation tenue le 20 juin 2018;



Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

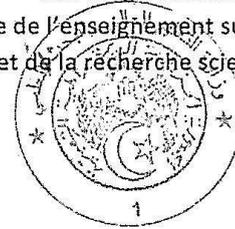
Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

Article 1^{er} : Le présent arrêté a pour objet l'habilitation des établissements de l'enseignement et de la formation supérieurs, à assurer des formations en vue de l'obtention du diplôme de Licence et/ou de master au titre de l'année universitaire 2018-2019 conformément à l'annexe du présent arrêté

Article 2 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le : 26 AOÛT 2018

Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHESCIENTIFIQUE

Arrêté n° 189 du 14 فبراير 2023

Modifiant l'annexe de l'arrêté n°110 du 09 aout 2016
Fixant la nomenclature des Filières du Domaine
"Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville"
en Vue de l'Obtention des Diplômes de Licence et de Master

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 22-305 du 11 Safar 1444 correspondant au 8 septembre 2022, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada El thania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 août 2005, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadan 1437 correspondant au 14 juin 2016 fixant le statut type de l'école supérieur ;
- Vu le décret exécutif n° 22-208 du 5 Dhou El Kaâda 1443 correspondant au 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté n°1100 du 09 août 2016, modifié, fixant la nomenclature des filières du domaine " Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville", en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique National du Domaine " Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville", tenue le 04 octobre 2022 à l'Université de Tlemcen ;

ARRETE :

Article 1^{er} : l'annexe de l'arrêté n°1100 du 09 aout 2016 modifié, susvisé, est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : Le Directeur Général des enseignements supérieurs et de la formation et les Chefs d'établissements d'enseignement supérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



Fait à Alger le : 14 FEV. 2023

Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

قرار رقم المؤرخ في 14/11/2023 في 2023

يعدل ملحق القرار رقم 1100 المؤرخ في 09 أوت 2016
المتضمن تحديد مدونة الفروع لميدان "هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة"
لنيل شهادة الليسانس، شهادة الماستر

إن وزير التعليم العالي والبحث العلمي،

- بمقتضى القانون رقم 05-99 المؤرخ في 18 ذي الحجة عام 1419 الموافق 4 أبريل سنة 1999 والمتضمن القانون التوجيهي للتعليم العالي، المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 305-22 المؤرخ في 11 صفر عام 1444 الموافق 8 سبتمبر سنة 2022 والمتضمن تعيين أعضاء الحكومة،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 279-03 المؤرخ في 24 جمادي الثانية عام 1424 الموافق 23 غشت سنة 2003 المحدد لمهام الجامعة والقواعد الخاصة بتنظيمها وسيرها،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 299-05 المؤرخ في 11 رجب عام 1426 الموافق 16 غشت سنة 2005 المحدد لمهام المركز الجامعي والقواعد الخاصة بتنظيمه وسيره،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 77-13 المؤرخ في 18 ربيع الأول عام 1434 الموافق 30 يناير سنة 2013 الذي يحدد صلاحيات وزير التعليم العالي والبحث العلمي،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 176-16 المؤرخ في 9 رمضان عام 1437 الموافق 14 يونيو سنة 2016 الذي يحدد القانون الأساسي النموذجي للمدرسة العليا،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 208-22 المؤرخ في 5 ذي القعدة عام 1443 الموافق 5 جوان سنة 2022 الذي يحدد نظام الدراسات والتكوين للحصول على شهادات التعليم العالي،
- وبمقتضى القرار رقم 1100 المؤرخ في 09 أوت 2016 والمتضمن تحديد مدونة الفروع لميدان "هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة" لنيل شهادة الليسانس وشهادة الماستر، المعدل،
- و بناء على محضر اجتماع اللجنة البيداغوجية الوطنية لميدان "هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة" المنعقد في 04 أكتوبر 2022 بجامعة تلمسان،

يقرر ما يأتي:

المادة الأولى: يهدف هذا القرار إلى تعديل ملحق القرار رقم 1100 المؤرخ في 09 أوت 2016، المعدل والمذكور أعلاه، طبقاً لملحق هذا القرار.

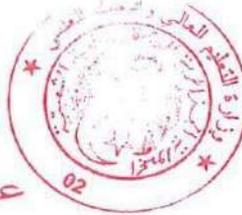
المادة 2: يكلف المدير العام للتعليم والتكوين ومديري مؤسسات التعليم العالي، كل فيما يخصه، بتطبيق هذا القرار الذي سينشر في النشرة الرسمية للتعليم العالي والبحث العلمي.

14/11/2023 في 2023

حرر بالجزائر في:

ع/الوزير العام

عبد الحكيم بلاتريس



Annexe:

**Nomenclature des filières du domaine
« Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville »
en Vue de l'Obtention des Diplômes de Licence et de Master**

- Architecture
- Urbanisme
- Gestion des techniques urbaines
- Métiers de la ville
- **Management des projets de construction**



ملحق:

مدونة الشعب لميدان "هندسة معمارية، عمران ومهن المدينة"
لنيل شهادة الليسانس وشهادة الماستر

هندسة معمارية

عمران

تسيير التقنيات الحضرية

مهن المدينة

إدارة مشاريع البناء



Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 200 du 15 FEV. 2023

Modifiant l'annexe de l'arrêté n°752 du 26 aout 2016
portant habilitation de l'Université Constantine 3 à assurer la formation en vue de
l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2018-2019

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

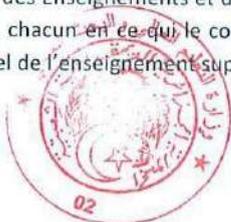
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 22-305 du 11 Safar 1444 correspondant au 8 septembre 2022, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°11-402 du 03 Moharram 1433 correspondant au 28 Novembre 2011, modifié, portant création de l'université de Constantine3 ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu le décret exécutif n° 22-208 du 5 Dhou El Kaâda 1443 correspondant au 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté n°1100 du 09 août 2016, modifié, fixant la nomenclature des filières du domaine " Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville", en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°752 du 26 aout 2018 portant habilitation de l'Université Constantine 3 à assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2018-2019 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'annexe de l'arrêté n°752 du 26 aout 2018, susvisé, est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables aux étudiants inscrits à partir de l'année universitaire 2018-2019.

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation et le Recteur de l'Université de Constantine 3 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.



Fait à Alger le : 15 FEV. 2023
P/ Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

قرار رقم 200 مؤرخ في 15 جويلي 2023

يعدل ملحق القرار رقم 752 المؤرخ في 26 أوت 2018
المتضمن تأهيل جامعة قسنطينة 3 لضمان التكوين لنيل شهادة الليسانس و الماستر
بعنوان السنة الجامعية 2018-2019

إن وزير التعليم العالي والبحث العلمي،

- بمقتضى القانون رقم 99-05 المؤرخ في 18 ذي الحجة عام 1419 الموافق 4 أبريل سنة 1999 والمتضمن القانون التوجيهي للتعليم العالي، المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 22-305 المؤرخ في 11 صفر عام 1444 الموافق 8 سبتمبر سنة 2022 والمتضمن تعيين أعضاء الحكومة،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 11-402 المؤرخ في 03 محرم عام 1433 الموافق 28 نوفمبر سنة 2011 والمتضمن إنشاء جامعة قسنطينة 3، المعدل،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 13-77 المؤرخ في 18 ربيع الأول عام 1434 الموافق 30 يناير سنة 2013 الذي يحدد صلاحيات وزير التعليم العالي والبحث العلمي،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 22-208 المؤرخ في 5 ذي القعدة عام 1443 الموافق 5 جوان سنة 2022 الذي يحدد نظام الدراسات والتكوين للحصول على شهادات التعليم العالي،
- وبمقتضى القرار رقم 1100 المؤرخ في 09 أوت 2016 والمتضمن تحديد مدونة الفروع لميدان "هندسة معمارية، عمران ومين المدينة" لنيل شهادة الليسانس وشهادة الماستر، المعدل،
- بمقتضى القرار رقم 752 المؤرخ في 09 أوت 2018 و المتضمن تأهيل جامعة قسنطينة 3 لضمان التكوين لنيل شهادة الليسانس و الماستر بعنوان السنة الجامعية 2018-2019،

يقرر ما يأتي:

المادة الأولى: يعدل ملحق القرار رقم 725 المؤرخ في 26 أوت 2018 و المذكور أعلاه، طبقا لملحق هذا القرار .
المادة 2: يسري مفعول هذا القرار على الطلبة المسجلين ابتداء من السنة الجامعية 2018-2019 .
المادة 3: يكلف المدير العام للتعليم والتكوين ومدير جامعة قسنطينة 3، كل فيما يخصه بتطبيق هذا القرار الذي سينشر في النشرة الرسمية للتعليم العالي والبحث العلمي.

15 جويلي 2023

حرر بالجزائر في:

ع/الوزير

الأمين العام

عبد الحكيم بن تليس



15 أفريل 2023

ملحق القرار رقم 200 المؤرخ في

الذي يعطل ملحق القرار رقم 752 المؤرخ في 26 أوت 2018

المضبوط، تأهيل جامعة قسنطينة 3 لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر بعنوان السنة الجامعية 2018-2019



Annexe de l'arrêté n° du

modifiant l'annexe de l'arrêté n°725 du 26 aout 2018, portant habilitation de l'Université Constantine 3 à assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2018-2019

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Diplôme L/M	Nature de l'opération	طبيعة العملية	الشهادات ل/م	الطبيعة (P/L)	التخصص	الشعبة	الميدان	
Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Architecture	Architecture	A	M	Habilitation	تأهيل	م	أ	هندسة معمارية	هندسة معمارية	هندسة معمارية، عمران و مهون المدينة	
	Urbanisme	Urbanisme	A	M	Habilitation	تأهيل	م	أ	التعمير	التعمير	التعمير	
	Gestion des Techniques Urbaines	Génie urbain	Génie urbain	A	M	Habilitation	تأهيل	م	أ	هندسة حضرية	تسيير التفتيات الحضرية	تسيير التفتيات الحضرية
		Gestion des villes	Gestion des villes	A	M	Habilitation	تأهيل	ل	أ	تسيير المدن	تسيير المدن	تسيير المدن
Management des Projets de Construction	Management des Projets de Construction	Management de projets urbains et architecturaux	P	M	Habilitation	تأهيل	ل	أ	إدارة المشاريع العمرانية والمعمارية	إدارة المشاريع العمرانية والمعمارية	إدارة مشاريع البناء	
		Conduite opérationnelle des projets	A	L	Mise en conformité	مطابقة	ل	أ	تسيير العملياتي لمشاريع البناء	تسيير العملياتي لمشاريع البناء	تسيير العملياتي لمشاريع البناء	

Etablissement :

Intitulé du master : Management des Projets de Construction

Année universitaire :

VII-AVIS ET VISAS DES ORGANES ADMINISTRATIFS ET CONSULTATIFS

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :

VIII-AVIS DE LA CONFERENCE REGIONALE

VIII-AVIS ET VISA DU COMITE PEDAGOGIQUE NATIONAL DE DOMAINE

Etablissement :
Intitulé du master : Management des Projets de Construction
Année universitaire :